

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Bulletin d'informations de la commune

Printemps 2024 - N° 56

CAP SUR 2024



Commune de
Plessé

Chères Plesséennes, chers Plesséens,

Chères Plesséennes, chers Plesséens,

Le mois de janvier et le temps de se souhaiter la bonne année sont déjà loin à l'heure où vous lisez cette gazette. Vous étiez nombreuses et nombreux à venir lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, nous vous remercions chaleureusement pour votre présence.

Comme tout le monde ne pouvait être présent, vous trouverez un dossier très complet sur les projets 2024, toujours conduits avec responsabilité, vision à long terme et surtout avec vous.

Je remets ici le discours prononcé lors de la cérémonie :

« Si nous regardons la photographie nationale ou mondiale, nous pouvons dire qu'elle n'est pas très réjouissante. Nous voyons que la peur, le repli sur soi, les catastrophes climatiques prennent le dessus ce qui entraîne isolement, violences, haine de l'autre, agressivité.

Nous refusons cette vision des choses... oui les défis sont immenses tant démocratiques, que sociaux, économiques et environnementaux. Et nos actions d'aujourd'hui nous engagent vis-à-vis des générations futures et de la Terre qui est finalement notre unique maison à toutes et tous.

Par-dessus tout faisons-le ensemble : renouons le dialogue, ayons de vrais débats, rencontrons nous, prenons le temps d'échanger, de comprendre et apprendre à connaître l'autre, mettons toutes les idées sur la table pour trouver ensemble la meilleure des solutions.

Depuis 2020, nous travaillons à cette transition démocratique en permettant à chacune et chacun d'entre nous d'être actrice et acteur de la vie de notre commune et apprendre à faire ensemble. Ce sont les comités consultatifs où toute personne de plus de 14 ans peut venir travailler avec les élus, les groupes de travail, les ateliers citoyens, les marches exploratrices, les invitations au conseil municipal et pour les plus jeunes les Conseil Municipal des Enfants

et Conseil volontaire des Adolescents ... nous avons toutes et tous une partie de la réponse, un avis à donner, une expertise d'usage ou des compétences à mettre au service du bien commun. Et il vaut mieux donner ses idées avant qu'après !

Plessé a énormément évolué depuis 20 ans, 2000 habitants en plus, des services et des infrastructures que nous devons adapter continuellement pour qu'il continue de faire « bon vivre » dans notre ruralité choisie et heureuse.

Nous sommes convaincus que l'échelle locale est l'échelle parfaite pour que le pouvoir d'agir de chacune et chacun opère. Et les résultats sont là, de nombreux projets, audacieux, résilients, innovants et nécessaires ont vu ou vont voir le jour comme la politique agricole et alimentaire communale que nous avons été présenter jusqu'à Bruxelles devant des députés européens... vous avez eu en détail le bilan dans la gazette de l'été 2023.

Tout cela n'aurait pas été possible sans les agents et sans les habitants, nous tous, qui nous nous sommes impliqués dans ces projets. Alors oui c'est possible ! Ce qui me fait penser à une citation : « ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait ».

Je remercie les agents pour leur implication au quotidien, qui apportent un service public de qualité, réactif, accessible au service de toutes et tous, je remercie tous les élus pour leur implication et le grand respect que nous avons les uns envers les autres même si parfois nos idées divergent. Je remercie les associations pour leur travail formidable au quotidien, au monde économique et agricole qui font de Plessé un territoire vivant, à nos professionnels de santé et des professionnels des services à la personne qui s'investissent pleinement pour qu'en ruralité nous soyons soignés et accompagnés correctement.

Alors soyons audacieux, transformons nos rêves en réalité et surtout soyons courageux dans nos décisions !

Que cette nouvelle année soit un parcours sans obstacle, avec des réussites à chaque sprint, des records personnels battus et une santé de champion tout au long du chemin. Bonne année pleine d'énergie et de victoires à chacune et chacun d'entre vous »

Prenez bien soin de vous et de vos proches,

Aurélie MÉZIÈRE
Maire de Plessé

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Printemps 2024 - N° 56



Commune	4
Dossier	11
Comités	24
Groupes politiques ..	29
Culture	31
Agenda	33
Associations	35



MAIRIE DE PLESSÉ
1, rue Jules Verne 44630 PLESSÉ
02 40 79 60 14 - contact@mairie-plesse.fr
www.commune-de-plesse.com - @communedeplese

Directrice de la publication : Mme la Maire
Bulletin municipal réalisé en interne. **Mise en page :** Laura Pigeon.
Pictogrammes : p12, 21 : Fajar Studio - The Noun Project. **Impression :** Goubault Imprimeur SAS - 8 rue de la Thessalie 44240 La Chapelle sur Erdre. **Tirage :** 2 600 exemplaires.

La prochaine Gazette vous sera distribuée à l'été 2024.

Photo de couverture de cette édition : Commune de Plessé.

Commune

État-civil automne / hiver 2023-24

Naissances

27 septembre 2023..... Gabriel CORBREJAUD
 9 octobre 2023 Louise LE NEVÉ
 9 octobre 2023 Thyo MAINGUET
 27 octobre 2023 Andréa LIMOUSIN
 31 octobre 2023 Aaron LE GUENNEC
 14 novembre 2023 Alba SIMON
 22 novembre 2023 Léonard VINCENT

Mariages

1er juillet 2023..... Alexandre RUDEAU
 Sophie LESOEUR
 15 juillet 2023..... Patricia DELAHAYE
 Arnaud CHÉRON
 16 décembre 2023 Philippe ARNAUD
 Chrystel GAUBAN

Décès

2 novembre 2023 Bernard LE BUREL
 10 novembre 2023... Odette RÉMY veuve AMOSSÉ
 17 novembre 2023... Jean-Yves LOUISE
 24 novembre 2023... David ASFEZ
 27 novembre 2023... Marcel ROGER
 28 novembre 2023... Marie-France LEBASTARD ép. FERTILLET
 1er décembre 2023. Alexandre BOYER
 14 décembre 2023 .. Marie VEZIN
 15 décembre 2023 .. Jean TRIMOREAU
 24 décembre 2023 .. Yannick GAILLARD
 27 décembre 2023 .. Jean-Paul GUIHOT
 5 janvier 2024 Pierre MONZAT
 10 janvier 2024 Solange AMOSSÉ veuve SENAND
 14 janvier 2024 Colette GUYOMARD veuve AUFFRAY
 22 janvier 2024 Joseph FLEURY
 31 janvier 2024 Josette BÂLOGE veuve GAUTREAU

De nouvelles recrues à la mairie



Marion Gastineau a été recrutée le 8 janvier 2024 en tant que chargée de préfiguration de la future entreprise à but d'emploi (EBE) dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée de Plessé (TZCLD). Elle a pour missions de définir les contours de la future EBE (étude de faisabilité des activités à déployer, budget prévisionnel à 3 ans, aménagement des locaux, prévoir son fonctionnement, recherche de financements...), de participer à la constitution du dossier de demande d'habilitation et d'ouvrir l'EBE. Elle a été recrutée en contrat de projet valable jusqu'au 31/12/2024 dans l'objectif d'être salariée de l'EBE à son ouverture.



Séverine Cailleaud, chargée de communication
 « Je suis ravie de prendre mes nouvelles fonctions de « Chargée de communication » au sein de la mairie de Plessé depuis la mi-février. Ayant pu exercer cette mission depuis près de 15 ans (essentiellement dans des structures associatives), j'aime l'idée de mettre en lumière les projets des acteurs du territoire : et quelle joie de le faire pour un territoire que je connais et affectionne pour y avoir grandi. »
communication@mairie-plesse.fr – 02 40 79 60 14



Mélanie Chauvel, directrice de la médiathèque
 « J'arrive tout droit du 35 ! J'ai travaillé pendant 16 ans à la médiathèque de Renac et, en parallèle, pendant 10 ans à la médiathèque de la Chapelle de Brain. Tout comme celle de Plessé, ces médiathèques font partie du réseau des médiathèques de Redon Agglomération. Aussi, je connais déjà bien ce territoire que j'affectionne énormément. C'est donc avec beaucoup de joie que j'arrive à la médiathèque de Plessé. Je suis ravie de poursuivre le travail si bien mené jusqu'alors par l'équipe en place. Je suis impatiente de vous rencontrer et de mener avec vous de nouveaux projets. »

De nouvelles enseignes à Plessé



FG SELLERIE

09.81.03.99.71

fgsellerie44@gmail.com
 19 route de savenay 44630 Plesse

FG Sellerie

« Je m'appelle Floriane Gustin, je suis titulaire d'un BAC PRO et d'un BTS métier de la mode et du vêtement je me suis reconvertie dans la sellerie et j'ai passé un CAP général sellerie. Après avoir travaillé chez un sellier à Saint-Nazaire j'ai décidé de me lancer dans ma propre aventure.

FG Sellerie est une entreprise de réparation d'intérieur de voitures récente, ancienne et utilitaire..., de la réparation du siège, du ciel de toit, à l'accoudoir etc... mais aussi les banquettes pour camping-car ou vans aménagés.

Ainsi que pour les motos et les banquettes, rideaux de bateaux. J'effectue aussi de l'ameublement tel que les chaises de salon, chaises de bar, fauteuils, chaise de bureau etc. ...

Retrouvez moi au 19 route de Savenay à Plessé pour toute demande ou pour un devis gratuit. »



Sensiti

Karine Mouchard, praticienne bien-être depuis plus de 10 ans, vous accueille dans son salon de massages « Sensiti » au 1 rue du Paradis à Plessé. Pour Karine, « Cette belle adresse laisse présager une jolie parenthèse relaxante pour le corps et l'esprit, dans une ambiance sobre et élégante. » Elle vous reçoit sur rendez-vous afin de garantir « une expérience totalement dédiée à votre personne et un moment privilégié centré sur votre bien-être. »

Sensiti propose une relaxation par les arts traditionnels du massage. Relaxation coréenne, Shiatsu, Tuina, Californien, Abhyanga, Future maman, Réflexologie plantaire et autres techniques. Également esthéticienne, Karine Mouchard réalise « des soins du visage bio ultra-relaxants avec des produits de grande qualité de fabrication française et locale, ainsi que des épilations avec une méthode brevetée et sa cire fabriquée en France à base de résine de pin 100% d'origine végétale, pour un résultat d'exception.

Vous y trouverez des produits de soin disponibles à la vente, et vous pourrez offrir des cartes cadeau à vos proches. »

Facebook : sensiti.bien.etre

Instagram : sensiti_bien_etre

Un nouveau camion pour les services techniques

Bien gérer le parc automobile de la commune est important pour anticiper les coûts de fonctionnement (un matériel vieillissant devient cher à l'entretien) et améliorer les conditions de travail de nos agents.

Voici donc le « petit dernier » que vous allez certainement croiser sur nos routes communales avec le logo de la commune dessus.



Élections européennes du dimanche 9 juin : s'inscrire sur les listes électorales

Nouveaux arrivants

Vous pouvez vous inscrire sur le site du service public : www.service-public.fr avant le **1^{er} mai**. Vous pouvez également vous présenter à l'accueil de la mairie de Plessé, jusqu'au 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection, soit le 3 mai 2024.

Vous devez fournir les documents suivants – un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans, – un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (hors facture de téléphone mobile).

Électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale

C'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle que nous détenons sur le fichier électoral. Vous pouvez pour cela vous rendre en mairie ou appeler le service au 02 40 79 60 14.

Bien vivre ensemble à Plessé

Les beaux jours arrivent, nous allons à nouveau nous occuper de nos jardins et aller à l'étang de Buhel, voici quelques rappels utiles.



BRUIT

Est-ce que je peux tondre le dimanche ? Jusqu'à quelle heure puis-je faire des travaux ?

Pas de tonte ni de travaux bruyants le dimanche et les jours fériés et entre 22h et 7h. L'arrêté municipal N°196-2006 rappelle que « toute personne utilisant dans le cadre de ses activités personnelles et domestiques, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit impérativement interrompre ces activités entre 22h00 et 7h00 et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'urgence caractérisée. »

ÉTANG DE BUHEL

Nous vous rappelons quelques éléments de l'arrêté N°2023 - 0306 du 5 juin 2023 sur ce que nous pouvons faire et ne pas faire à l'étang de Buhel :

- Les chiens et animaux de compagnie doivent être tenus en laisse, ils ne sont pas autorisés sur la plage et les aires de jeux
- Les usagers sont tenus de respecter l'environnement et la propreté du site, des poubelles sont disposées près de la plage et nous vous invitons à bien les trier
- Les aires de jeux sont sous la responsabilité des parents
- Les barbecues sont interdits sauf sur autorisation écrite de la mairie de Plessé
- Les feux sont strictement interdits ainsi que l'utilisation de feux d'artifice ou objets similaires
- La consommation d'alcool est interdite sur la plage et la zone de baignade
- Le camping est interdit sur tout le site de Buhel



Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'arrêté sur le site internet : www.commune-de-plesse.com

CHIENS & CHATS

Nous avons de plus en plus de chiens en divagation sur la commune, quelques rappels utiles à tous les propriétaires de chiens et chats :

- Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par son animal que celui-ci ait été sous sa garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.
- Il est interdit de laisser divaguer son animal.

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
 - Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
 - Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres
- Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.

Un chat est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il est non identifié et se trouve à plus de 200 mètres des habitations
 - Il se trouve à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et n'est pas sous sa surveillance
 - Son propriétaire n'est pas connu et le chat est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui
- Tout chat circulant sur la voie publique, en liberté ou tenu en laisse, doit être muni d'un collier portant les nom et adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal.

Le fait de laisser divaguer un chien ou chat susceptible d'être dangereux pour les personnes peut être puni d'une amende de 150 €. Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

Le propriétaire qui laisse les déjections de son animal sur la voie publique encourt une amende de 68 € s'il est pris en flagrant délit.

FEU

Peut-on brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Non, comme tout autre déchet d'ailleurs, sous peine d'une amende de 750 €. Les déchets verts doivent être compostés ou emmenés en déchetterie. Les autres déchets doivent être triés selon les règles en vigueur ou emmenés en déchetterie. L'article L541-2 du code de l'environnement impose la valorisation des déchets aux particuliers et aux entreprises, en prévention des impacts sur l'environnement. Le code de l'environnement rappelle également l'interdiction de brûlage à l'air libre des biodéchets à l'article L541-21-1.



Renouvellement de concessions dans les cimetières de la commune

Nos cimetières arrivant à saturation d'ici quelques années, nous sommes dans l'obligation de faire un inventaire précis des concessions existantes afin de savoir si elles sont à jour, échues ou en l'état d'abandon.

Pour cela, depuis plusieurs mois, la mairie possède un nouveau logiciel nommé GESCIM qui permet de recenser toutes les concessions dans nos quatre cimetières. Ce logiciel aura une interface publique qui permettra aux administrés de trouver les emplacements de leur famille, amis ou autre lors de visite.

Cela représente un total de 1575 emplacements qu'il faut mettre à jour et répertorier (le nom des familles ainsi que les défunts inhumés...).

Nous récupérons aujourd'hui des archives papiers pour rentrer les informations dans le logiciel. Ces documents sont très anciens et nous demandent beaucoup de travail et de recherche. L'inventaire sur le terrain des noms de famille est presque terminé. Malheureusement, il nous manque certains documents comme des titres de concessions perpétuelles ou des noms des défunts inhumés dans des caveaux.

Nous vous sollicitons afin d'accélérer cet inventaire : si vous ou votre famille avez des titres de concessions dans un des quatre cimetières, merci de prendre contact avec la mairie pour mettre à jour vos informations ou donner des éléments complémentaires en cas d'anciennes concessions.

Tel : 02 40 79 60 14 / contact@mairie-plesse.fr



Actualité des écoles

École publique de La Ronde

Les élèves de CM1-CM2 au pays de Joachim du Bellay

À peine leur exposition conjuguant grammaire et arts visuels « 1,2,3 expansions » s'achevait à la médiathèque, les élèves de CM1-CM2 de l'école de la Ronde sont partis passer trois jours (19, 20 et 21 février) à Liré, au pays de Joachim du Bellay, en Anjou.

Pour aider au financement de ce voyage, les élèves ont participé au vide-grenier du comité des fêtes. Ils ont aussi confectionné des objets pour Noël et des gâteaux qu'ils ont vendus. Vous les avez sans doute vus au marché. Autonomes et investis, les élèves (et leurs parents !) ont assuré ! Sur place, ils ont pu découvrir l'environnement que Joachim du Bellay préférait au Mont Palatin et au Tibre romain. Au programme : course d'orientation, grimpe, quidditch, étude de paysage de Loire, écriture avec Joachim Du Bellay bien sûr, atelier voûtes et charpentes, jeux de société et bien sûr la vie en collectif durant trois jours. Des apprentissages prolongés au retour en classe par la réalisation d'un album, d'un diaporama, de comptes-rendus et de récits, etc...

À venir en mars, la réalisation d'une fresque du climat et une sensibilisation à une vie bas carbone avec Energie en Pays de Vilaine.



École privée Sainte-Marie

Ensemble pour de bons moments !
Goûter Noël

Le dernier jour d'école avant les vacances de Noël, tous les élèves ont eu l'immense joie d'accueillir le Père Noël dans l'école Sainte Marie. Et il n'était pas venu les mains vides ! Afin de faire patienter les enfants, il leur a distribué un petit paquet rempli de douceurs.



Galette des rois

Le 17 janvier, tous les élèves de l'école Sainte Marie se sont rassemblés pour fêter l'épiphanie en partageant une délicieuse galette des Rois ! Nos rois et reines de cette année sont Tina (CP), Célya (CP), Enaël (CP), Mélia (GS), Lorène (CP-CE) et Mélanie (stagiaire CP-CE). Les enseignantes de maternelles et de CM ont crié au scandale !!!

Flash Mob

Dans le cadre de cette année olympique, l'UGSEL a mis au défi toutes les écoles privées catholiques. En cette seconde période, le thème était « tout ce qui bouge ». Les élèves se sont donc entraînés pour évoluer en musique tous ensemble, petits et grands confondus, sur un hymne des Jeux Olympiques « Run to your dream ». Malgré le temps venteux et pluvieux, les élèves se sont tous dépassés pour un résultat digne des plus grands !



École privée Notre-Dame

L'année olympique, à fond pour le sport !
Breaking

Dans le cadre du projet d'école sur les Jeux Olympiques Paris 2024, les élèves ont pu découvrir le breaking, nouvelle discipline olympique. Noé Labbé, ancien élève, est venu le 13 novembre les initier à ce sport. Noé donne des cours à l'association « Bulles Plesséennes ».



Football

Les élèves de la GS au CM2 sont initiés au football grâce à l'ESDP. Pendant deux séances ils vont découvrir des techniques par atelier, puis s'affronteront dans un tournoi au cours d'une 3^e séance.



Sensibilisation au harcèlement

Les élèves de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de l'intervention d'une gendarme de la Maison de Protection des Familles pour parler du harcèlement. Les quatre types de harcèlement ont été clairement expliqués aux enfants à travers des exemples concrets et des vidéos pédagogiques.

La gendarme a mis l'accent sur la loi et les peines encourues ainsi que sur le rôle prépondérant des spectateurs d'actes de harcèlement. Les enfants ont pu poser des questions et bénéficier d'informations face à une professionnelle maîtrisant ce sujet d'actualité. Nous avons pu poursuivre en classe en nous appuyant sur le vécu des élèves, à l'école mais aussi à la cantine, dans les transports ou pendant les activités extra-scolaires. Cette intervention a permis aux enfants de constater la préoccupation concrète des adultes face au problème de harcèlement.

Participation à deux concours
Concours de Scrabble

Cette année encore, les élèves de CM1 et CM2 participent au concours national de scrabble. Après la pré-sélection, Antoine Gourhand, Victorien Sarroul, Mayleen Briatire, Lilwenn Templier, Candice Delacretaz et Lucie Guitton ont été sélectionnés. Prochaine étape : la finale locale le 17 février à St Gildas des Bois.



Concours Les Petits champions de la lecture

Les élèves de CM1 et CM2 participent chaque année au concours « Les petits champions de la lecture » : ils choisissent un passage

qu'ils vont lire à voix haute pendant trois minutes.

Chaque classe choisit cinq représentants (5 CM1 et 5 CM2). Les élèves sélectionnés sont allés lire à la médiathèque de Plessé devant un jury de trois personnes : Christelle, Sylvia et Christine (bénévole à la médiathèque). Ce jury avait pour mission de choisir un élève de chaque classe. Cette année, Adèle Perraud (CM1) et Tom Heuzé (CM2) vont pouvoir participer à la finale départementale ! Un grand merci à la médiathèque de Plessé pour accepter de participer à ces sélections.



Opération « Un sapin dans les villages »

Depuis trois ans, la commune offre dix sapins pour décorer les villages et permettre ainsi de se retrouver entre voisins pour un moment convivial. Merci à toutes et tous pour votre participation.

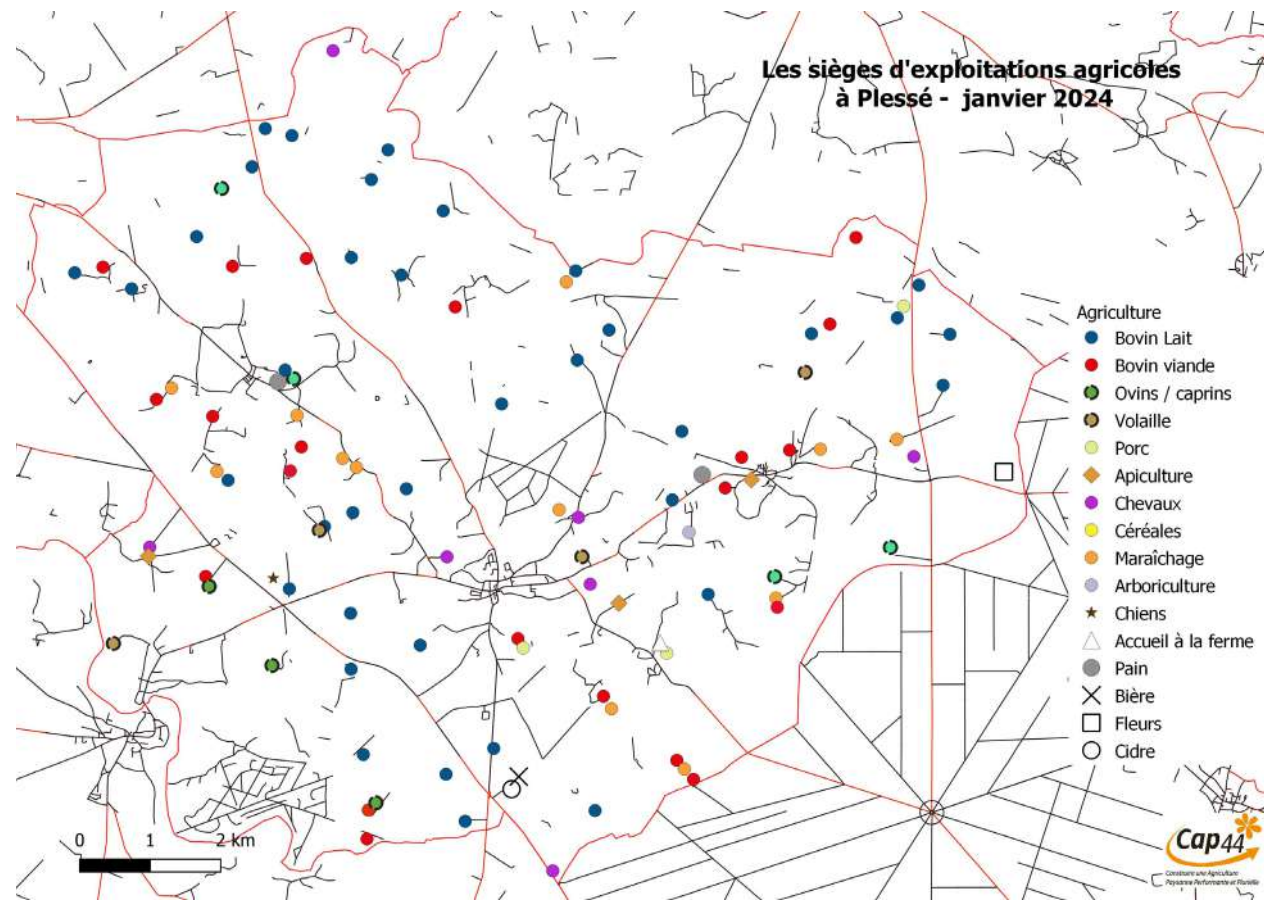


LES PROJETS DE LA COMMUNE POUR 2024

Agriculture, alimentation, environnement et biodiversité

Ces dernières semaines ont été marquées par une sorte de soulèvement du monde agricole européen et français. Plusieurs causes à ce soulèvement, mais force est de constater que ce monde paysan nous montre que ça ne tourne plus rond. La fatigue, l'indifférence parfois, l'individualisme mais aussi la fragilité de ce beau métier ont alerté la population sur le besoin de repenser l'agriculture. Les réponses apportées par l'Etat français sur ce mouvement ne sont pas celles attendues, surtout sur le volet environnemental qui vont à contre sens de l'histoire et du respect de notre terre. La commune de Plessé, par la mise en place de sa Politique Agricole et Alimentaire Communale (PAAC) a depuis trois ans montré qu'il est possible de réfléchir ensemble autour de ce monde paysan. Nous disons bien autour, car nous savons pertinemment que l'agriculture doit être maillon de nos vies, et non seulement un bien de consommation.





Nous continuerons donc en 2024 notre PAAC :

- Par la mise en place d'un appel à candidature sur un magasin de produits locaux
 - Par une analyse plus profonde et précise de la cantine municipale. Analyse économique, de qualité alimentaire, et de bien-être, pour imaginer d'autres idées autour de ce lieu
 - Par la poursuite de notre projet « avenir paysan » axé sur l'accueil des nouveaux porteurs et porteuses de projet, sur la maîtrise du foncier agricole, sur une communication positive de ce métier vital
 - Par l'inventaire des mares sur notre commune
 - Par un projet autour de la gestion forestière
 - Par la suite de notre collaboration avec les structures extérieures. Participer à la poursuite du PAAT (Programme Agricole et Alimentaire Territorial) de Redon Agglomération, optimiser notre partenariat avec CAP 44 (Construire une Agriculture Paysanne), faciliter le travail du Syndicat du bassin versant Chère Don Isaac, animer un groupe autour des paysans et des chasseurs...
- Nous avons donc du pain sur la planche pour les années à venir. Une chose est sûre nous allons persévérer sur ce chemin, pour sauvegarder le maximum de fermes sur notre commune (voir carte) et préserver notre biodiversité.



Projets 2024

Vie associative et citoyenne, sport et culture



RURY STADE : La réalisation du terrain multisports au Dresny



RAMASSAGE DECHETS :

9 mars : Dans le cadre de la citoyenneté, le ramassage des déchets a eu lieu. Rappel en 2023 : en 1h30 dans le bourg : 129 kg de déchets ont été ramassés (bouteilles, canettes, plastiques...).

TERRE DE JEUX 2024



Cross autour de l'étang du Pont Rialland le 11 avril 2024

Avec les écoles de la Ronde et du Coudray : 372 km vont être parcourus, l'équivalent de la distance entre Plessé et le Trocadéro, par 232 enfants. La moyenne par enfant sera d'environ 1,5km.

Les Olympiades le dimanche 9 juin 2024

À l'étang de Buhel en collaboration avec les associations : Préparation d'un raid Plesséen qui sera composé de binôme-Vélo et courses à pied : binômes enfant/enfant - adulte/enfant et adultes/adultes. Course qui se

terminera par le passage sur la plage les pieds dans l'eau. Lors du parcours il faudra passer des obstacles ou répondre à des questions sur les J.O. Tout le long de la journée seront prévues des animations sportives et culturelles - stands-bar et restauration. Nous vous attendons nombreux pour cet événement en tant qu'acteur, bénévole et/ou spectateur.

Inscription en mairie pour ceux qui souhaitent participer au raid :
contact@mairie-plesse.fr ou christine.lebihan@mairie-plesse.fr
 / 02 40 79 60 14



FÊTE DU CHEVAL

29 & 30 juin 2024 à l'hippodrome de Plessé :
 - samedi soir spectacle : Carmen
 - dimanche : journée découverte : le sport, les métiers, les loisirs, la culture et la santé.



À noter pour le second semestre

- **Fête du sport avec les écoles au complexe sportif** 4 juillet

- **Forum des associations au complexe sportif** 6 juillet 2024

- **Soirée d'été à l'étang de Buhel** 12 juillet 2024



Merci à tous les acteurs qui contribuent au dynamisme de la commune pour la citoyenneté, le sport et la culture : Médiathèque, Associations, VIP, les Agents et les élus.

LES PLESS' TIVITÉS

Pour la 3^e édition, partons à la découverte des continents **du 18 au 21 avril 2024**

Programme

Judi 18 avril

Mélodie Gasulla – mezzo-soprano (Plesséenne), se produit sur des scènes françaises et belges dans des rôles comme celui de Carmen de Bizet. Elle sera accompagnée d'un chanteur basse et d'un pianiste. Ils nous feront voyager de l'Amérique du Nord à l'Amérique latine, du Tibet en passant par l'Europe.

– 15h à l'Ehpad, événement en collaboration avec le CCAS. Votre participation au concert Gospel nous permet de proposer celui-ci.

– 20h30 à l'Église du Dresny

Vendredi 19 avril

Groupe Dalam – trio composé de trois musiciens et d'une chanteuse. Musique Slave et Balkanique. 20h30 à la salle polyvalente du Coudray.

Samedi 20 avril

Cie Tam Tam – sieste sonore – deux séances proposées : 14h30 et 15h30, à la médiathèque. Inscription en mairie. Venez avec votre couverture.

Le Conservatoire de Redon – Musiciens et choristes vous feront voyager sur différents continents. 20h30 à La Roseraie – Domaine de la Roche.

Dimanche 21 avril

– Au marché : 10h30-11h :

Groupe Percu Kiessé, percussion congolaise où se mêlent la vibration des tambours, les chants et les danses. Les artistes sont revêtus des tenues et maquillages traditionnels, préparez-vous à un moment immersif au cœur du Congo Brazzaville qui vous amènera jusqu'à :

– La Roseraie (Rochefoucault) à partir de 12h « **Le carrousel de la gastronomie** » – au choix cuisine Africaine-Asie-Liban-Syrie-Européenne

– 13h30 : **Association Motu Hoa** – danse Tahitienne

– 14h30 : **Cheval Bijou** – musique Tzigane. Pampilla et Tshatshimo font revivre les voyageurs nommés « Romanichels »

– 16h : **chorale de Plessé**

– 16h30 : **Les Hibbillies** – danse Country

– Tout au long de l'après-midi : **association AFDI** – exposition de produits africains.

Participation libre aux événements des Pless'tivités (gratuit le dimanche).



Projets 2024

Développement économique, tourisme et attractivité



Prix du tourisme durable

La commune de Plessé a reçu ce prix des mains de Rémi Ohron, vice-président du tourisme au département de Loire-Atlantique, pour la réalisation du circuit de randonnée cyclable Mazuet, la boucle cyclable de 26 km qui relie cinq œuvres du sculpteur Mazuet. C'est tout le travail collaboratif entre VIP (Volontaires Investis à Plessé) et élus qui est salué par ce prix doté de 5 600€. Cette somme sera consacrée à son inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Il figurera ainsi dans des topoguides départementaux. Plessé rayonnera un peu plus au-delà de ses frontières et renforcera petit à petit son attractivité.

À ce sujet, en pleine rédaction de la brochure « un été à Plessé » au moment où nous écrivons ces lignes, toutes les structures d'hébergement et de loisirs de la commune susceptibles de pouvoir concilier tourisme durable et handicap sont priées de se faire connaître en mairie en envoyant un mail à cette adresse : zoe.dubus@mairie-plese.fr

Bientôt, la guinguette de Buhel

Le groupe « éco » du comité Economie Tourisme et Attractivité a choisi de relancer un appel d'offres pour attribuer l'Autorisation d'occupation Temporaire du domaine public de Buhel.

Les candidats devaient montrer un projet construit répondant à différents critères jugés en cohérence avec le projet municipal :

- Proposer une offre de restauration rapide, sur place et à emporter, répondant à la demande d'un public varié (familles, jeunes...),
- Proposer une carte avec une cuisine « faite maison », le plus possible avec des produits locaux ou en circuit court, issus de l'agriculture biologique,
- Proposer des tarifs accessibles en adéquation avec une offre de restauration rapide,
- Réduire les emballages au maximum (vaisselle réutilisable ou compostable)
- Réduire les déchets générés par l'activité au maximum (compostage, ...)
- Faire de l'espace un lieu agréable à l'œil et convivial, proposant des animations.

La sélection des candidats

Quatre candidatures sérieuses sont arrivées dans les délais impartis en mairie. Pour déterminer la meilleure candidature, le groupe éco a utilisé « la moulinette plesséenne », une grille où différents critères sociaux, environnementaux et économiques étaient notés de 1 à 5 par chacun des membres du groupe éco. Deux candidatures se sont détachées. Elles ont été invitées à venir présenter leur projet. Ces deux candidatures de qualité étaient différentes mais très intéressantes toutes les deux. Tellement intéressantes que le groupe éco n'est pas parvenu à les départager ! Des représentants du groupe



éco sont donc intervenus en bureau municipal pour les présenter avec leurs points forts et leurs points faibles.

La candidature retenue l'a été pour la qualité de sa carte, son ancrage local, sa connaissance des produits et producteurs locaux, un budget prévisionnel sérieux et réaliste, la qualité et la diversité des animations prévues, l'esthétisme souhaité du site.

Ouverture en avril 2024

Émilie Hervochon ouvrira donc en avril la guinguette de Buhel pour une durée de six mois. Les animations qu'elle proposera seront intégrées dans la désormais traditionnelle brochure d'« un été à Plessé ».

Achat du foncier pour le premier tronçon de l'itinéraire cyclable Le Dresny - Plessé

Le conseil municipal du 8 février a voté à l'unanimité l'achat d'une bande de terrain à l'EHPAD partant du domaine de la Roche au chemin de la Papillonais afin de pouvoir y réaliser

un chemin destiné aux piétons et aux vélos. Ce cheminement sera une première étape pour relier Plessé au Dresny ou, si l'on préfère Le Dresny à Plessé.

Cette portion permettra aussi aux riverains, piétons et cyclistes de tous âges de rallier le bourg sans emprunter la départementale Plessé - Guenrouet.



Projets 2024

Enfance et jeunesse

Conseil municipal des enfants

Voici les missions du conseil municipal des enfants (CME) pour l'année 2024.

- Participer aux événements commémoratifs, aux inaugurations, aux vœux de la municipalité...
- Participer à la réalisation à des actions de solidarité menées par la municipalité (colis des aînés, etc...).
- Représenter les enfants de la commune au sein de différents comités sur des projets qui les concernent (city stade, pistes cyclables...).
- Intégrer l'équipe d'animation culturelle de la médiathèque pour un projet à définir.



Marquage des points d'arrêts des cars scolaires

Une des missions du Conseil Volontaire des Ados (CVA) - créé en 2021 - est de travailler sur l'installation d'abribus mobiles selon les effectifs d'élèves. Deux ont été installés en 2023 (à la grande Noé et à Beauoulon), deux autres sont en attente de validation par le Département et seront posés en 2024 (à Trélan et au Grand-Luc).

Suite à ce travail, nous nous sommes rendus compte que les points d'arrêt n'étaient pas tous visibles. Dans le meilleur des cas, l'abribus existant nous informe d'un arrêt, pour les arrêts sans abri rien n'est visible.

L'idée du projet pour 2024 est le marquage au sol par zébra jaune de tous les points d'arrêts sur la commune.

Pour info, sur les routes communales de Plessé, il existe :

- 26 points d'arrêt pour les collèges
- 9 pour les lycées
- 4 points d'arrêt mixtes (collège/lycée)

Les objectifs de ce projet sont multiples :

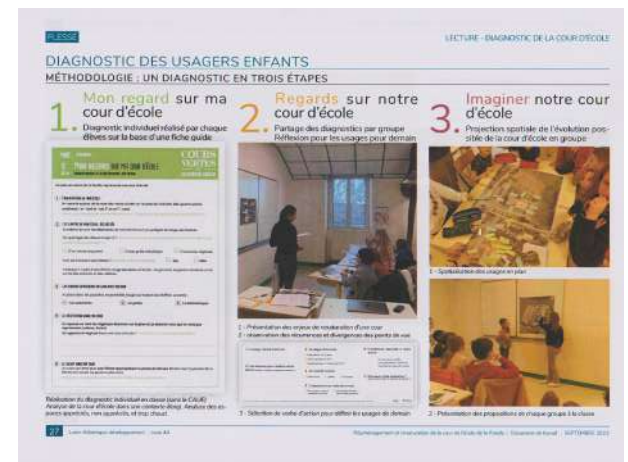
- Rendre visible tous les arrêts de bus scolaires avec une signalétique identique sur toute la commune à l'aide de panneaux et de zébra jaune au sol.
- Une forte signalisation visuelle permet de faire ralentir les véhicules arrivant à proximité d'un arrêt de car.
- Une bonne visibilité du point d'arrêt sécurise les élèves qui attendent.

Embellissement d'un poste électrique

Suite à un appel à projet proposé par la direction Territoriale Enedis et Territoire d'Energie (TE44), le comité enfance/jeunesse a déposé un dossier de candidature. L'objectif est de mobiliser les jeunes à un projet artistique pour embellir un poste électrique à Plessé.

Si notre dossier est retenu, l'idée sera de créer un groupe de jeunes volontaires de 12 à 17 ans, qui participera au chantier d'embellissement. Le groupe sera impliqué du choix du dessin (Graffiti, dessin artistique, etc...) jusqu'à sa réalisation encadrée par un artiste local. Le projet sera réalisé pendant les vacances scolaires d'été 2024 et sera suivi par Ludovic Lubert, responsable du centre technique communal.

Nous ferons un appel aux jeunes dès réception d'un avis favorable de notre candidature. **En attendant, vous avez entre 12 et 17 ans et ce projet vous intéresse, envoyez votre candidature à : valerie.hugron@mairie-plese.fr**



Végétalisation de la cour d'école de la Ronde

Les cours d'école, malgré le cadre rural de notre territoire, sont depuis longtemps des espaces essentiellement bétonnés et très peu ombragés. Plessé n'échappe pas à la règle. Les deux étés suffoquants que nous venons de traverser confirment notre choix de repenser les cours d'école.

C'est à l'école de la Ronde que le travail commencera. Pour cela, un comité de pilotage (COPIL) a vu le jour en 2022, constitué des professionnels intervenants dans l'école (enseignants - encadrants - agents - directrice - représentants parents d'élèves), l'élue en charge du comité enfance et Jeunesse et le CAUE (Cabinet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement).

Une première rencontre nous a permis de définir nos objectifs. Le premier est d'intégrer des îlots de fraîcheur dans la cour, mais aussi ramener de la fraîcheur le long des bâtiments, situés au sud et à l'ouest. Ensuite, une cour d'école, c'est aussi un microcosme social où les inégalités peuvent exister, notamment sur les questions de genre - garçons/filles : le deuxième objectif est donc de dégenrer ces espaces pour que chacune et chacun se sentent à la place dont ils ont besoin.

Ce projet répond à plusieurs enjeux, tout aussi importants les uns que les autres :

- L'épanouissement des élèves (les temps de récréation doivent participer à favoriser l'autonomie et la sociabilité)
- Les élèves peuvent profiter d'activités et d'espaces différents.
- Il sera propice à un climat scolaire plus serein en créant un environnement plus naturel et plus partagé où il y aura des coins calmes et des espaces plus sportifs.
- Ces cours renaturées apaisent les élèves et font baisser la violence et les tensions car elles reconnectent les enfants à leurs besoins.
- Cette cour permettra aux élèves de pouvoir profiter de la récré même s'il fait très chaud dehors (ce qui n'a pas toujours été possible lors des deux derniers étés très chauds).
- Deux ateliers ont eu lieu en classe avec les enfants. Il faut remercier tout particulièrement Agnès Niaudet, directrice de l'école de la Ronde qui, grâce à son implication et au temps qu'elle y a consacré, a permis que tous les élèves puissent participer à ce travail.
- Voici le résultat de tout ce travail et ce à quoi ressemblera la cour de la Ronde. Nous sommes fiers de ce beau projet qui va mobiliser la compétence et le savoir-faire des services municipaux puisque les travaux seront réalisés par les agents. Les travaux devraient commencer en 2024.

Projets 2024

Cohésion sociale, emploi et solidarité

Le comité Cohésion sociale, Emploi & Solidarité travaille en collaboration avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et avec les comités concernés aussi par le logement, la cohésion et le lien social. Nous travaillons autour de 4 pôles de réflexion : solidarité, lien social, logement et emploi.

Lien social

- Aller à la rencontre des habitants dans les villages
- Fracture numérique : enquêter sur les besoins de la population
- Lancer la réflexion sur une épicerie solidaire et un bus solidaire.

Emploi

- Accompagnement et soutien au projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Solidarité

- Nous continuons cette année les actions déjà menées en 2023 :
- La collecte de produits d'hygiène du 11 au 31 Mai 2024 en partenariat avec le département de Loire-Atlantique, les lieux de collecte seront communiqués prochainement.
 - Campagne « toutes pompes dehors »
 - Bourse aux livres et aux jouets



Projection de la rénovation de la maison Petitjean

Logement

- Maison Petitjean : avec le comité développement économique, tourisme et attractivité, nous suivons les travaux et réflexion sur les attributions de logement sociaux & temporaires.
- Maison de la rue de la Gaudin : réflexion sur le devenir de ce bien communal avec le comité Santé & Bien-être. Continuer le travail avec la Foncière « Quartier libre » et l'association « Soliha » pour définir un projet complet.
- Aménagement d'un local libre en logement d'urgence : pour rappel un logement d'urgence permet aux personnes vivant des situations de grande vulnérabilité d'être relogées dans des conditions décentes et de bénéficier d'un soutien dans leur démarche de recherche de logement. Un logement d'urgence permet d'être hébergé pendant une durée de 3 mois, avec pour objectif pendant les 3 mois de trouver une solution de logement stable.



Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Depuis la dernière gazette, l'actualité est toujours aussi dense autour du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, voici un retour en images.

Soutien

Le projet TZCLD de Plessé est porté par la Commune de Plessé. Il est soutenu depuis deux ans par le Département de Loire-Atlantique et depuis 2023 par la Préfecture de la Région des Pays de la Loire, via le Pacte des Solidarités. La commune est en effet lauréate de l'appel à projet « Alliance locale des solidarités ».



7 novembre 2023 : Journée nationale du droit à l'emploi

Nous avons participé à la journée nationale de la « Grève du chômage » en la nommant « Journée du droit à l'emploi » sur notre commune. L'équipe projet et les volontaires ont été à la rencontre des habitants pour parler du projet.



Les ateliers avec les volontaires

De nombreux ateliers continuent de rassembler les volontaires pour réfléchir ensemble aux travaux utiles, à la future entreprise à but d'emploi... toujours des moments riches en échanges.



Création de l'association « La Boîte, Ensemble Bâtissons l'Emploi »

Nous sommes très heureux de vous faire part de la création de la toute nouvelle association qui portera l'entreprise à but d'emploi : « La Boîte, Ensemble Bâtissons l'Emploi ».

Patrick Giret habitant de Plessé a été nommé à la Présidence de l'association, Carina Bastian Plesséenne, est nommée Trésorière de l'association.



Pièce de théâtre aux vœux de la municipalité

Lors de la cérémonie des vœux de la municipalité à la population qui a eu lieu samedi 20 janvier 2024, la compagnie Les Têtes d'Atmosphère a donné une représentation de leur magnifique et poignante pièce de théâtre « les In-Visibles ».



Galette des rois

Le samedi 27 janvier, nous nous sommes retrouvés pour partager un moment convivial et échanger autour des actualités concernant notre projet.

L'occasion de manger la galette et des confiseries, mais surtout de réaliser des portraits photos des volontaires grâce à l'intervention d'un photographe professionnel Julien D'Herville.

Cette action a pour objectif de valoriser l'investissement des volontaires et de montrer qui sont ces Plesséens fortement impliqués. Un grand MERCI à Julien, pour son professionnalisme, sa disponibilité et sa bienveillance



Marion Gastineau

Nous sommes ravis d'accueillir Marion Gastineau qui est depuis début janvier la nouvelle chargée de mission de préfiguration de la future Entreprise à but d'emploi dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Plessé. Bienvenue!

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS accueille et est à l'écoute des habitantes et des habitants, répond au mieux à leurs questions, qu'elles soient d'ordre administratif ou concernant le logement et en relation avec l'espace France Service.

Les projets

- Continuer d'accompagner les personnes en difficultés et faciliter le lien social.
- Être partenaire des projets du comité Cohésion Sociale, Emploi & Solidarité.
- Réactualisation du règlement du CCAS : revalorisation des montants des secours alloués aux Plesséens, créations de nouvelles prestations et collaboration et élaboration avec les associations caritatives du territoire.
- Une journée festive en réflexion avec le comité Vie Associative & Citoyenneté, Sport et Culture.
- Projet de permanences délocalisées de l'action sociale (EFS/CCAS) dans les bourgs du Dresny et du Coudray pour être au plus proche des personnes qui en ont le plus besoin et garantir l'égalité des chances pour un accès aux services publics en ruralité.
- Livret EFS-CCAS : inventorier sur un livret les démarches, dispositifs, aides, organismes existants sur la commune et Redon Agglomération



Le repas des aînés

La municipalité de Plessé et les membres du Conseil d'administration du CCAS invitent les aînés Plesséens de 75 ans et plus, à partager un moment convivial autour d'un repas, le 25 mai 2024 à midi, dans la salle polyvalente de Plessé. Ce repas sera confectionné par le Bistrot Gourmand de Fégréac et des animations avec des acteurs et/ou associations de la commune seront proposées. **Vous êtes Plesséenne ou Plesséen, avez 75 ans ou plus, vous serez contactés personnellement par des élus ou des membres du CCAS afin de vous inscrire.**

Coordonnées : CCAS de Plessé – 06 08 08 68 13

Le voyage seniors

Les 4 CCAS du canton (Commune de Plessé, Saint-Nicolas-de-Redon, Avesnac et Fégréac) proposent un voyage en Auvergne à Murol pour les aînés (plus de 60 ans) et personnes en situation de handicap, sans condition d'âge, du 23 au 30 Juin 2024.

Une subvention de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) peut être accordée aux personnes éligibles pour l'aide au financement du séjour.

Les inscriptions sont à réaliser auprès du CCAS de Plessé au 06 08 08 68 13. ou en vous déplaçant en Mairie.



*A la découverte de l'Auvergne
du 23 Juin au 30 Juin 2024*

Le projet « Femmes de territoire »

Ce projet est commun avec l'espace France services de Guéméné-Penfao, dans le cadre de la journée des droits des femmes, initiative lancée par le département de Loire-Atlantique.

France Services Plessé a sollicité des femmes de la commune investies dans la vie locale, qui exercent des métiers « atypiques » ou difficiles, des femmes passionnées, bénévoles d'association, ou encore des figures de nos communes... Afin de mettre en valeur ces personnes, en réalisant leur portrait, à l'aide d'un photographe professionnel : Julien Dhervillez.

Les portraits seront exposés dans les lieux publics durant tout le mois de mars 2024 : Mairie, France Services, Médiathèque, les commerces de proximité.

Un grand merci à toutes les femmes qui ont accepté de participer à cette action.



Projets 2024

Santé et bien-être

La santé est un état de bien-être physique, mental et social.

Pour l'année 2024, les projets amorcés depuis de nombreux mois continuent.

Construire ensemble les logements seniors et adaptés de demain

Les membres de l'association Ples'seniors et du groupe de travail « Habitats seniors », ont identifié trois sites en cœur du bourg de Plessé, sur lesquels dans les années à venir, des maisons individuelles, des petits collectifs et leurs appartements adaptés aux besoins des seniors seront construits. Nous savons que la demande est importante, elle est d'au moins 40 demandes sur les deux dernières années. Un ensemble de compétences économiques, techniques et sociales sont désormais nécessaires. Nous initiions une coopération entre la commune, les banques, les bailleurs sociaux, les structures foncières, les professionnels du bâtiment...

Tout aussi nécessaire à la réussite de ces logements, la qualité et la dynamique de leur environnement social seront un gage de réussite pour y vivre bien. Nous, habitants de Plessé et aussi potentiels usagers de ces logements, avons à construire dès maintenant ces relations humaines accueillantes, aidantes et variées.

Espace santé

Le projet prend forme, les réunions continuent pour affiner les besoins des uns et des autres.

En 2024, nous allons lancer le marché public puis les premiers travaux démarreront et l'ouverture se fera en 2025.



3 projets d'habitats seniors en centre bourg de Plessé

Vous souhaitez voir de quoi il s'agit, venez aux prochains « Café-rencontres », de 15h à 17h :

- **Vendredi 15 mars, salle communale du Dresny**
- **Vendredi 31 mai, salle communale du Coudray**



Le projet de Maison de Santé à Plessé.

Projets 2024

Cadre de vie et transition territoriale

2024, l'année des acronymes pour le comité CdVeTT

SRADDET, PCAET, SDE, SCoT, PLH, PLUi, ZAN, ZAEnR... notre vocabulaire va encore s'enrichir cette année ! La notion de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) consacrée par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et complétée par la Loi du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation impose un calendrier de révision de tous les documents de planification et d'urbanisme.

Des enjeux adaptés à chaque territoire
La consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers a été constatée, entre 2011 et 2021, à :

60% dans des zones où le marché immobilier est détendu. Les petites et moyennes villes dont la périphérie s'étend et le centre est délaissé.
Une priorité : faire revivre les espaces déjà urbanisés, notamment les friches.

40% dans des zones où le marché immobilier est tendu. En périphérie des métropoles, parce que le coût de l'immobilier éloigne les ménages plus modestes des centres villes attractifs.
Une priorité : construire pour répondre à la demande en privilégiant le recyclage des surfaces déjà artificialisées, notamment les dents creuses.

Une mise en place progressive et territorialisée
La trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols doit être déciblée et adaptée dans les documents de planification régionale et d'urbanisme pour chaque territoire. Elle prend en compte les besoins des territoires et l'historique sur les 10 dernières années notamment avec les critères suivants :

- la préservation, la valorisation, la remise en bon état et la restauration des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que des continuités écologiques.
- les enjeux de maintien et de développement des activités agricoles.
- les espaces déjà artificialisés mobilisables comme les friches et les locaux vacants,
- les efforts de sobriété foncière déjà entrepris en tenant compte du nombre d'emplois et de ménages accueillis au regard de la consommation d'espace en réponse à un besoin avéré de logement, de surface économique ou d'équipement sur le territoire ces dernières années,
- les besoins du territoire au regard des dynamiques démographiques et économiques,
- l'équilibre du territoire en tenant compte des pôles urbains, du maillage des infrastructures, des enjeux de désenclavement rural, de particularités géographiques locales,
- l'adaptation des territoires exposés à des risques.

OBJECTIF « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » :
une trajectoire progressive et en deux étapes

1^{re} étape de la trajectoire : maîtriser l'étalement urbain
On parle de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), quand on utilise ces espaces pour la création ou l'extension d'espaces urbanisés.

Sur la période 2021-2031, la loi fixe l'objectif de réduire de moitié le rythme de consommation d'ENAF par rapport à la décennie précédente (2011-2021).

Cet objectif vient encadrer une baisse tendancielle de la consommation d'ENAF déjà constatée ; mais qu'il faut amplifier.

2^e étape de la trajectoire : protéger les sols vivants, y compris dans les espaces déjà urbanisés
La loi Climat et résilience fixe l'objectif d'atteindre le zéro artificialisation nette des sols en 2050. Elle définit l'artificialisation des sols comme l'altération durable des fonctions écologiques d'un sol.

Comment calculer l'artificialisation nette d'un territoire ?
C'est le solde entre :

- Les surfaces nouvellement artificialisées (création de bâtiment, route ou parking goudronnés, voie ferrée, décharges...)
- Les surfaces nouvellement désartificialisées (restauration de cours d'eau, de zones humides, de mares, de terres agricoles, de forêts, de prairies, création de parcs urbains publics ou de jardins privés boisés...)

Le comité va accompagner tous ces travaux au niveau de Redon Agglomération. Nous avons déjà acquis une certaine expertise, grâce notamment au travail que nous avons effectué dans le cadre de la révision du PLU et de la résilience. Mais il y a fort à parier que nous allons encore monter en compétence !

MOBILISER LES LEVIERS

OBJECTIF « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » :
conjuguer sobriété et qualité urbaine

L'objectif de lutte contre l'artificialisation nette des sols ne signifie pas l'arrêt de la construction lorsqu'elle est justifiée par des besoins de logements, d'activités économiques, de services ou d'équipements publics. De nouveaux modèles d'aménagement durable solaires en foncier sont à réinventer, le hameau léger du Coudray en est un exemple. Au vu des changements structurels qui doivent s'opérer à l'occasion de la révision des documents d'urbanisme, l'application de la réforme ne se résume pas à l'intégration d'objectifs quantitatifs, mais se construit autour de projets de territoires intégrant de nouveaux modèles d'aménagement créateurs de valeur.

La consommation foncière a augmenté beaucoup plus vite que la population pendant les vingt dernières années.

Conséquence ? La plupart des Plesséens sont éloignés de l'emploi, des activités et des services, et donc dépendants de leur voiture.

Objectif ? Construire des villes et villages plus sobres, tout en préservant la qualité du cadre de vie des habitants.

COMMENT ?

- Mobiliser les surfaces déjà artificialisées en particulier par le recyclage des friches et locaux vacants et la densification.
- Préserver et créer des surfaces de nature en particulier dans les centres des bourgs et dans les cours d'école.
- Construire uniquement en réponse à un besoin avéré de logement, de surface économique ou d'équipement. Penser matériaux biosourcés et sobriété aussi bien pour les constructions neuves que la rénovation.

-15 Les habitants plébiscitent les habitats où les activités et services de proximité sont accessibles en moins de 15 minutes à pied.

POURQUOI RÉDUIRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

Des bénéfices pour la planète : les sols « vivants » favorisent la biodiversité, limitent les risques d'inondation par ruissellement, stockent du carbone.

L'artificialisation des sols est la 1^{re} cause de l'érosion de la biodiversité.

1 ha d'étalement urbain entraîne l'émission de 190 à 290 tCO₂.

Des bénéfices pour les habitants : une ville moins étalée diminue les temps et coûts de transport, limite la facture énergétique, favorise la proximité des espaces naturels, préserve le potentiel de production des sols agricoles.

Des bénéfices pour la commune : un moindre coût d'investissement et de fonctionnement pour les équipements publics (réseaux, voirie, services...), un territoire préservé et résilient.

RÉPARER LA VILLE
Rénovation des espaces déjà urbanisés = plus de logements, un centre-ville dynamisé, de l'emploi local

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
Préservation du cadre naturel et du patrimoine = renforcement de l'attractivité du territoire et développement de la nature en ville

OPTIMISER LES COÛTS
Optimisation des coûts = baisse des dépenses publiques par la réduction des réseaux à entretenir et l'optimisation des équipements

Après le ZAN, les ZAEnR et la MDE

Deuxième chantier d'ampleur, le travail autour de la production d'énergies renouvelables et de la Maîtrise de la Demande en Energie MDE. Ce chantier a été entamé dès le début du mandat avec un gros travail de rationalisation des dépenses en éclairage public, en éclairage dans les bâtiments municipaux, en chauffage etc. Nous allons très prochainement être accompagnés par un conseiller en Energie de Territoire d'Energie 44 (ancien Sydela) pour identifier les leviers de sobriété restants et engager la rénovation thermique de nos bâtiments.

Le volet « production d'électricité » a débuté par une soirée ludique et apprenante le 1er février dernier et se poursuit par la cartographie des Zones d'Accélération de la production des Energies Renouvelables ZAEnR. Ces zones, définies par les municipalités dans le cadre de la Loi APER du 10 mars 2023, contribueront à atteindre les objectifs de 32 à 35% d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie en France en 2028. Le groupe projet est en cours de constitution et va aussi réfléchir à mettre en place des boucles d'autoconsommation collective liées à la production d'électricité. Si ce chantier vous intéresse, n'hésitez pas à devenir VIP en vous inscrivant sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.



Projets 2024

Affaires générales et gestion des ressources

L'année 2024 pour le Comité Administration Générale et Gestion des ressources c'est :

- Poursuivre la démarche réengagée sur 2023 avec le Centre de Gestion 44 sur la prévention des risques, mettre à jour le document unique, effectuer les mises aux normes, formaliser les actions déjà réalisées dans les documents de suivi.
- Continuer le travail avec les représentants du personnel dans le cadre du Comité Social Territorial (ASA, règlement intérieur des

- services, avantages sociaux...).
- Formaliser le bien-être au travail dans un document support.
- Réunir à nouveau le groupe de travail communication avec l'arrivée de la nouvelle chargée de communication.
- Perpétuer le travail de suivi et d'optimisation des finances.



Votre gazette évolue

Afin de toujours mieux correspondre à vos attentes, nous aurions besoin de votre avis sur la gazette. Un court sondage est disponible depuis ce QR Code ou en version papier à l'accueil de la mairie.

Date limite de réponse : 31 mai 2024



L'actualité des comités

Comité
 Vie associative, citoyenneté, culture et sport

Retour en image

Le groupe Soulful Singers a enchanté le public le dimanche 26 novembre 2023 dans une église pleine, un moment de chaleur malgré la période hivernale. Un vrai régal !



Comité
 Agriculture, alimentation, environnement et biodiversité

Le coin des fermes



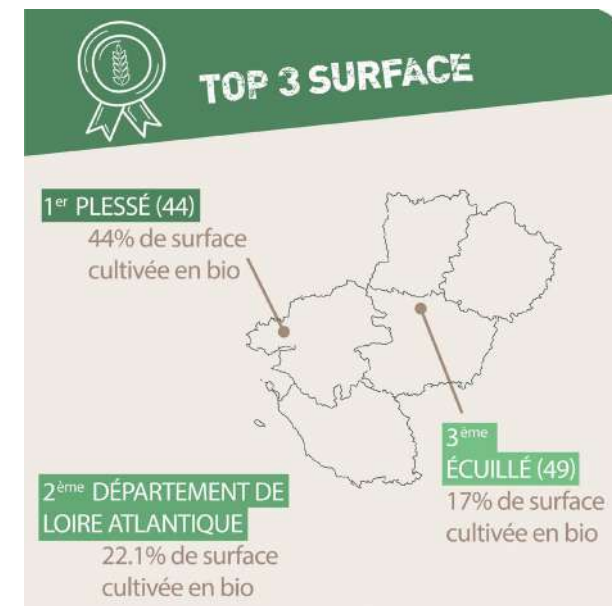
GAEC des Deux Rives
La ferme : 120 Ha
Agriculteurs :
 - Patrice Lagré installé depuis 1996.
 - Florian Jouny installé depuis 2023.
 - Un salarié : Gwendal à mi-temps
Production : lait de vaches de race Normande et Montbéliarde
Commercialisation : laiterie Agrial bio.
2 sites :
 - Au Chêne Blanc se trouvent les génisses
 - Au Brétin les 70 vaches
Contact : 06 52 23 94 57 / 06 61 23 58 37



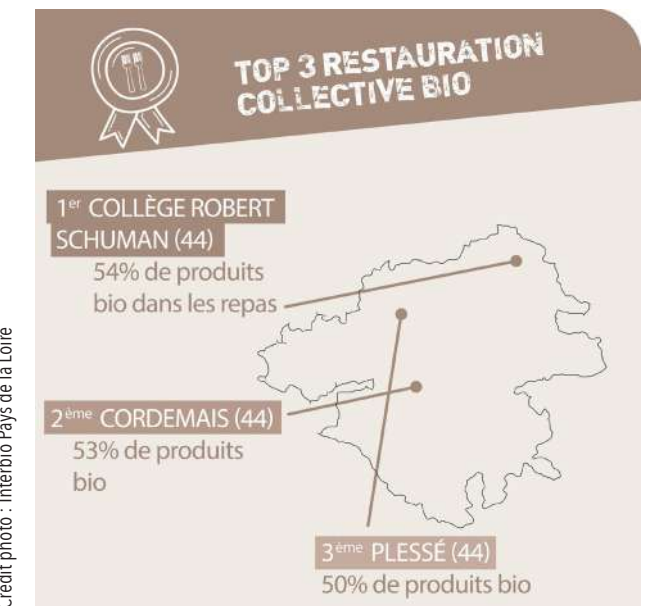
GAEC Ferme de Beaulieu
La ferme : 24 ha et 150 chèvres
Agriculteurs :
 - Jean-Claude Meynard installé en 1989
 - Sébastien Meynard installé en 2016
 - Salarié : Benoit Meynard depuis 2017
Production : Lait de chèvres de race Alpine
Commercialisation :
 - 2/3 transformés à la ferme : fromage vendu sur les marchés et aux AMAP
 - 1/3 laiterie Agrial bio
Contact : 06 84 89 56 53

Label Territoire Bio Engagé

La commune avait obtenu en 2022 le label Territoire Bio Engagé décerné par Interbio Pays de la Loire pour les terres agricoles en bio ainsi que la part de bio à la cantine, il est renouvelé pour 2023 !



Crédit photo : Interbio Pays de la Loire



Comité Enfance-Jeunesse

Chantier argent de poche

Depuis 3 ans déjà, la commune propose aux jeunes de 16 à 18 ans, pendant les vacances d'été, des missions sur 5 demi-journées afin de s'impliquer dans la vie des agents communaux au sein des différents services existants : espaces verts, entretien, administration générale (finances, secrétariat, ressources humaines, urbanisme), bâtiments, médiathèque.

Pour les jeunes, ce chantier permet :

- une 1^{re} expérience de travail
- le plaisir d'une 1^{re} rémunération
- la découverte du monde professionnel
- la découverte des nombreux services de la commune nécessaires à son bon fonctionnement
- l'implication dans la vie au quotidien des agents communaux



Anthéa : « L'information du dispositif m'a été transmise via Hello Plessé. J'ai bien aimé désherber et nettoyer les feuilles mortes. »



Nathan : « Ce qui m'a plu c'est de trier les dossiers puis les ranger dans la salle des archives. C'est un dispositif intéressant et qui peut potentiellement ouvrir des voies aux plus jeunes »

– l'investissement dans la réalisation de chantiers d'intérêt général et de proximité.



Célia : « C'est ma maman qui a vu l'article au sujet du chantier argent de poche dans l'une des gazettes. J'ai surtout apprécié les recherches généalogiques, mais les tâches que l'on m'a données étaient superbes et assez facile à réaliser »



Sarah : « Ce qui m'a plu, le personnel gentil et accueillant. J'ai pu utiliser des outils et pouvoir monter un jeu en bois destiné aux enfants de l'école de La Ronde. »



Lisa : « J'ai eu connaissance du dispositif par mes amis qui l'ont effectué l'année dernière. Ça m'a donné un aperçu du monde du travail. La mairie a mis en place ce dispositif, il faut en profiter »



Mao : « J'ai eu connaissance du dispositif sur les réseaux sociaux. Je me suis senti utile cependant j'aurais aimé venir sur une journée complète plutôt que des demi-journées. »

Tsilla : « J'ai pu faire beaucoup de missions différentes sur la semaine. J'ai découvert un travail vers lequel je ne me serais pas forcément tournée. C'est une bonne alternative pour les jeunes qui ne peuvent pas encore travailler dû à la minorité. »



Aline : « J'ai eu connaissance par le bouche à oreille. Ce qui m'a plu, être en contact avec les usagers de la médiathèque »



Morgann : « J'ai eu connaissance du dispositif par le biais de la gazette et par le bouche à oreille. Les activités étaient variées et intéressantes. J'y suis allée à pied et en voiture. »

Le dispositif est renouvelé cette année, les informations arrivent bientôt.

Conférence « les troubles DYS, de quoi parle-t-on ? »

Depuis de nombreuses années, les équipes enseignantes constatent une multiplication d'élèves ayant besoin d'un accompagnement spécifique dans leur scolarité.

Pour répondre au mieux à ce constat, il nous semble nécessaire, dans un 1^{er} temps, d'apporter une information la plus complète sur ce que sont les troubles DYS : dyslexie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, dysorthographe, TDA (Trouble déficit de l'attention) C'est pourquoi le comité Enfance/Jeunesse, en partenariat avec Frédérique Chauveau de Bourdon, conférencière, formatrice, accompagnante à la parentalité, et l'association Plesséenne « Un raid Pour DYS », présidée par Sandra Jousset propose une conférence afin de comprendre les enjeux de ces handicaps au quotidien, à l'école, dans les actes de la vie, avec les amis, au travail...

Cet évènement s'adresse à toutes les personnes qui, de près ou de loin, sont ou se sentent concernées par le sujet (tout public, familles, professionnels de santé, professionnels de l'éducation, élu.e.s, etc...) Les objectifs de cette collaboration sont multiples :

- aider les enfants et leurs familles confrontés à ces troubles des apprentissages en les informant le mieux possible,
- faciliter le parcours pour les familles vers les professionnels de santé concernés,
- sensibiliser l'opinion publique à l'ensemble des troubles Dys,
- promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical,
- favoriser les échanges avec toutes les autres associations impliquées.

Notez dans vos agendas :

**Conférence « Les troubles Dys, de quoi parle-t-on ? »
Mardi 16 avril 2024, à 19h30 à la salle René Havard**

Pour en savoir plus : Le site internet de Frédérique Chauveau de Bourdon : sites.google.com/view/fredchauveaubourdon/accueil

HANDICAP INVISIBLE
SAVIEZ-VOUS QUE 80% DES HANDICAPS SONT INVISIBLES ?

IL N'Y A PAS UN MAIS DES HANDICAPS INVISIBLES...

- Les handicaps mentaux
- Les handicaps psychiques
- Les maladies invalidantes (diabète, asthme, allergies...)
- Les troubles musculo-squelettiques (lombalgies, tendinites...)
- Les troubles DYS
- Les handicaps sensoriels (déficience visuelle, surdité, zélosmie...)

Idée reçue : **HANDICAP = FAUX !**

QUELLES ATTITUDES ADOPTER ?

Eviter de porter un jugement avant de connaître la personne. Ce n'est pas parce qu'elle marche qu'elle n'a pas le droit de se garer à une place handicapée, elle a peut-être un handicap invisible ?

Questionner la personne porteuse d'un handicap invisible sur ses besoins et non sur son handicap. Cela vous permettra de savoir comment la soutenir au quotidien.

Restez naturel, simple et ouvert au dialogue.

80% HANDICAP INVISIBLE
CONTRE 20% HANDICAP VISIBLE

Le plus important est de garder en tête que les handicaps invisibles sont les plus nombreux et qu'il faut bien se garder d'un jugement hâtif.

HOPTOYS.FR

un RAID pour DYS



Frédérique Chauveau de Bourdon
Formatrice TND

Comité Santé et Bien-être

Nouvelle actrice du réseau Santé & Bien-être :

« Je m'appelle Laurane Heuzé je suis naturopathe et j'ai le plaisir de vous annoncer que je vais pouvoir vous recevoir au cabinet du 11 rue de la Gaudin à Plessé le 1^{er} Mars.

J'y serai les mercredis après-midi, les vendredis et les samedis matin.

Mon approche est globale et ne consiste pas à traiter un symptôme mais à rechercher la cause des troubles de l'organisme. Je vais travailler sur les principaux axes d'hygiène de vie (alimentation, sommeil, exercice physique et gestion émotionnelle) et vous conseiller, de façon personnalisée, des solutions naturelles. »

Tel : 06 85 96 90 44

lauraneheuze.naturopathe@gmail.com



Comité

Développement économique, tourisme et attractivité



Bourse de l'emploi local

Le comité Economie Tourisme Attractivité se mobilise pour trouver des locaux commerciaux ou artisanaux sur Plessé. Depuis 2020, Bogazon, Rachel Boutique, Sonance Audition, La rumerie La marque noire, un ostéopathe, un naturopathe, la sellerie ont trouvé un local grâce à son intermédiaire. Le comité porte aussi le projet communal de création de nouveaux mètres carrés de surface commerciale au rez-de-chaussée de la maison Petitjean en cours de rénovation. Vous louez ou vendez un local ? Vous recherchez un local ? contact : vincent.gaudin@mairie-plese.fr ou sandrine.hamon@mairie-plese.fr

Tout nouveau sur le site internet de la mairie dans l'onglet "économie", vous trouverez dorénavant une rubrique appelée "Bourse de l'emploi local".

C'est un espace où vous retrouverez en quelques clics toutes les offres d'emploi des entreprises ou des associations de la commune et des communes voisines, des offres de stage et aussi les locaux commerciaux et artisanaux disponibles à la vente ou à la location.

Vous souhaitez déposer une offre sur notre site internet, merci d'envoyer un email à efs@mairie-plese.fr ou la déposer directement en mairie.

Une fois votre annonce en ligne, merci de nous contacter si celle-ci a été pourvue pour que nous puissions mettre le site internet à jour. Votre offre restera 2 mois visible puis sera retirée sauf avis contraire de votre part.

La mairie décline toute responsabilité sur les offres publiées par les entreprises ou associations, celles-ci sont seules responsables de leur contenu.

www.commune-de-plese

Arrêt minute !

Vous avez sans doute remarqué que les deux places de stationnement rue de Savenay le long du marché et face à la fleuriste sont désormais des « arrêts minute ». Elles sont destinées à favoriser le commerce local et la fréquentation du marché dominical en permettant une meilleure rotation des véhicules sur les places de proximité.

N'oublions pas que le plus simple pour accéder directement aux commerces est de se déplacer à pied ou à vélo. Différents stationnements vélo permettent d'ailleurs d'attacher son deux-roues. Des parkings voiture sont aussi à proximité immédiate des commerces (derrière l'église, rue du pin, rue de la Gaudin, rue de Guéméné, place du Lion d'or, mairie, etc...).

Des totems 100% Plessé qui relient

Deux totems directionnels ont fait leur apparition cet hiver. Imaginés lors de la rencontre des acteurs économiques et touristiques pour relier explicitement le canal au bourg de Plessé et surtout informer les usagers de l'étang de Buhel de la proximité immédiate de tous les services du bourg, ces totems indiquent des destinations et un temps moyen de déplacement pour la marche et une distance pour le déplacement à vélo.

Ce projet de totem a été travaillé par les VIP et les élus du comité économie et tourisme. Plutôt que de faire appel à un prestataire, ils ont opté pour une réalisation en interne. Au final, une réalisation 100% Plessé : mât et lames de récupération (bois des gradins du stade de foot pour les flèches), peinture par les services techniques, création graphique en régie, gestion de projet par le service développement local, sérigraphie par un artisan plesséen, peinture, conception, montage par les services techniques.



Groupes politiques

Groupe majoritaire

Gardons le cap avec sincérité, enthousiasme et responsabilité !

Nous venons de voter le budget 2024 et beaucoup de questions nous ont été posées par la population :

Pourquoi la masse salariale a-t-elle augmenté ?

En 2020, la municipalité précédente fait le choix d'intégrer le service de voirie intercommunale aux effectifs de la commune, ce qui augmente les effectifs de 4 ETP (Equivalent Temps Plein). La même année est créé un poste de responsable des moyens généraux, conformément aux décisions prises lors la précédente mandature. Le coût annuel de ces 5 créations de postes est d'environ 200 000 euros.

N'ayant plus de DGS (Directeur Général des Services) depuis mai 2020, nous finalisons le recrutement avec l'arrivée du nouveau DGS en janvier 2021. L'Espace France Services a été développé depuis 2020, et nous créons un poste d'agent

d'accueil à temps plein pour améliorer le service à la population avec, depuis 2023, la mise en place du service passeport et carte d'identité. Le tout pour environ 150 000 euros par an.

Le service entretien a été renforcé lors des épisodes de COVID pour assurer les missions de nettoyage dans les écoles notamment. Un travail important de restructuration et de pérennisation des postes à l'entretien et à la restauration scolaire a été réalisé.

Les augmentations du point d'indice des fonctionnaires (3,5 % en 2022, 1,5 % en 2023 et 5 points par agent en janvier 2024) ont entraîné une revalorisation importante des salaires, revalorisation nécessaire et attendue depuis de nombreuses années mais qui vient nécessairement impacter le budget de la commune.

Nous sommes aujourd'hui à un niveau de personnel qui correspond à une

commune de 5400 habitants avec des services à la population de grande qualité.

Pourquoi la part communale de la taxe foncière augmente ?

Nous avons des marges de manœuvre limitées sur nos ressources. Certes les dotations de l'Etat augmentent mais ne suivent pas du tout l'inflation et nous avons tous connu des augmentations (notamment sur les fluides par exemple). La fiscalité locale reste donc notre principal levier d'action pour mettre en commun une partie des richesses de chacun pour le financement du service public qui bénéficie à toutes et tous.

Être en responsabilité, c'est prendre des décisions qui évoluent en fonction du contexte, être réactif et ne pas rester sur des postures, avoir une vision à long terme et pas seulement sur une année, prévoir le financement des grands enjeux



Arnaud Mellier - Clémence Ménager
- Patrice Leroux - Robin Goulaouic
- Jacqueline Chalet - Michaëlle Nectoux
- Thierry Lohr - Rémi Beslé - Valérie Hugron - Armelle Deguen - Vincent Gaudin - Anthony Cabas - Aurélie Mézière - Alain Annaix - Joseph Lepinay - Olivier Berthelot - Magali Ouary - Pierre Blandin - Véronique Renaudin - Christine Le Bihan
Absentes de la photo : Sandrine Hamon et Murielle Moisan

d'aujourd'hui et de demain avec des prévisions d'une France à +4 degrés qui va avoir des impacts importants sur nos modes de vie. **En 2024, la taxe foncière restera toujours moins élevée à Plessé que dans les communes voisines.**

Pourquoi les projets prennent du temps ?

Les projets municipaux semblent toujours longs avant d'aboutir. Entre l'idée de départ et la réalisation, il y a des étapes importantes. Et pour qu'un projet passe

en phase de réalisation sans encombre, une des étapes primordiales est l'élaboration avec la concertation de tous les acteurs concernés, d'où les ateliers citoyens, les groupes projets, les comités de pilotage etc.

Ensuite pour les projets importants financièrement, il faut écrire un marché public, le publier, laisser du temps pour que les entreprises répondent, analyser les offres, faire une commission pour valider les choix, passer en conseil municipal... tout cela prend plusieurs mois. C'est seule-

ment après que débute la phase travaux. Un projet prend environ deux ans et demi à trois ans.

Le géographe Bent Flyvbjerg, coauteur du livre *How Big Things Get Done* écrit « La clé (de la réussite - ndr) : être lent dans la planification et rapide dans l'exécution. Or, le contraire est plus fréquent. »

Groupe minoritaire

Une distinction dont on se passerait bien !

La population de Plessé a fortement augmenté entre les années 2000 et 2016 passant de 3400 à 5200 habitants. La croissance de la commune est nettement moins forte depuis 2017 et a tendance à se stabiliser autour des 5300 habitants. Pendant cette période, Plessé s'est distingué par une gestion financière efficace permettant d'assurer un service public et d'investir dans la réalisation de projets coûteux tout en conservant un « bas de laine » bien rempli (rénovation de la mairie, agrandissement des écoles, rénovation et passage en self des cantines, salles de tennis, de judo et du ZED, vestiaires du foot, médiathèque, pôle petite enfance, places du bourg, station d'épuration, etc).

Dès le début du mandat, notre groupe alertait sur les orientations budgétaires prises par la majorité ainsi que leurs conséquences sur le budget communal. Après avoir d'abord pointé la situation sanitaire et l'inflation comme responsable des difficultés financières, la majorité a ensuite pointé l'immobilisme des taux d'imposition depuis 2006. Elle assume désormais ses choix politiques et la réalisation de ses projets en faisant les poches des citoyens.

En 2023, Plessé s'est distingué par la plus forte augmentation d'impôts des communes de Redon Agglomération avec +9,9%. Cette augmentation s'ajoute à celle de l'Etat, liée à la revalorisation des valeurs locatives +7,1% en 2023

et +4,2% annoncés en 2024. Avec une nouvelle augmentation de +10% prévue pour 2024 par la majorité, le cumul sur deux années dépassera les 31% pour les Plesséens.

Plessé sera certainement l'une des rares communes à augmenter les impôts deux années consécutives. Une distinction dont on se passerait bien !

La majorité fait le choix d'une autre façon de gérer la commune en utilisant les Plesséens comme variable d'ajustement de son budget. Le groupe minoritaire, quant à lui, aurait composé avec une gestion plus pragmatique, quitte à arbitrer sur la date de mise en œuvre d'un projet, le temps et la prudence permettant le respect du contribuable.



Bertrand Rousseau - Marie-Odile Poulin - Eric Bellanger - Cécile Chérel - Julien Mével - Anne Aubin - Benjamin Greffier

Culture

Infos médiathèque

Avril 2024



CONCERT-CONFÉRENCE DUO SAFAR

Vendredi 5 avril à 20h

Safar interprète les musiques méditerranéennes du Moyen Âge à la Renaissance, et leur héritage : musiques arabo-andalouses, chants séfarades et chants de pèlerinages ibériques. L'association du chant lyrique et de l'oud retranscrit avec subtilité ce répertoire dans une atmosphère intimiste. Flûte traversière et percussions restituent le dynamisme et la jovialité propres à ces musiques d'une grande richesse.

Durée 1h10. Gratuit, sur réservation.



EXPO PEINTURE DE CAROLINE HÉMERY

Du 02 avril au 27 avril

Caroline Hémary, artiste locale autodidacte, dessine depuis très jeune et peint depuis l'âge de vingt ans. Tout au long de ces années, elle a évolué dans ses techniques. Ses œuvres sont très colorées et lumineuses.



EXPO PHOTOGRAPHIQUE NATURE SENSIBLE DE PHILIPPE JARNO

Du 30 avril au 1er juin

Cette exposition photographique d'espèces animales en voie de disparition pour certaines est une ode à la nature. Les photographies sont commentées par de courts textes expliquant le contexte de la prise de vue.

Juin 2024



EXPO PEINTURE DES ÉLÈVES DE RÊVE CORDEL
Du 4 juin au 29 juin

Rêve Cordel est une artiste peintre dont l'atelier se situe à Plessé. Son travail est une évocation de la nature et tend vers l'abstraction. Elle utilise diverses techniques comme l'huile, l'acrylique entre autres.

Vous pourrez admirer le travail de ses élèves.



EXPO PEINTURE CHEMINEMENTS DE ANIK MARIN
Du 3 septembre au 1^{er} octobre

Exposition d'aquarelles représentant le carnet de route d'Anik Marin, du chemin de Compostelle.

Elle a réalisé le pèlerinage en entier en 2012 : près de 1 600 kilomètres à pied. Depuis, elle parcourt régulièrement des portions de ce chemin, sur des périodes d'une à deux semaines.

Le programme complet

Intitulé	Date	Artiste	Type	Lieu
Au-delà des limites (valise sur le sport)	Du 5 au 30 mars		Sélection livres	Médiathèque
Les JO des animaux	Mercredi 27 mars 17H	Samuel Genin	Spectacle	Salle Manoll
Femmes de nos territoires	Du 5 au 30 mars	Julien DHERVILLEZ	Exposition	Médiathèque
Tableaux Caroline Hemery	Du 2 au 27 avril	Caroline Hemery	Exposition	Médiathèque
Concert Conférence	Vendredi 5 avril 20H	Duo SAFAR	Spectacle	Salle Manoll
Exposition photos animalières	30 avril au 1er juin	Philippe JARNO	Exposition	Médiathèque
Tableaux élèves de Rêve Cordel	Du 4 au 29 juin	Bozec Lambert Véronique	Exposition	Médiathèque
Tableaux Anik Marin, aquarelles	Du 3 septembre au 1 octobre	Anik Marin	Exposition	Médiathèque
Causerie Chemin de Compostelle	Vendredi 20 septembre 20h	Bernard Le Méné	Rencontre	Salle Manoll

Le calendrier des fêtes Avril - Juin 2024

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRE
AVRIL 2024				
lun. 1 avr.	Foyer de l'amitié	Loto	Foyer de l'amitié	journée
mar. 2 avr.	Lâche Tout	Marché Un temps festif	Lâche Tout	18h-22h
ven. 5 et sam. 6 avril	La troupe du Baragouine	Représentation "L'important c'est de participer !"	La troupe du Baragouine	20h
jeu. 11 avr.	Mairie	Cross des écoles	Mairie	Matin
sam. 13 avr.	AFDI	Soirée concert	AFDI	20h
dim. 14 avr.	La Distri'	Anniversaire de l'association	La Distri'	A partir de 11h
mar. 16 avr.	Mairie	conférence sur les DYS par l'association « Un Raid pour Dys »	Mairie	19h30
jeu. 18 avr.	comité VACSC*	Les Pless'tivités - Chants du monde (piano & voix) avec Mélodie Gasulla	comité VACSC*	20h30
ven. 19 avr.	comité VACSC	Les Pless'tivités - Musique slave et balkanique avec Dallam Trio	comité VACSC	20h30
sam. 20 avr.	comité VACSC	Les Pless'tivités - Sieste sonore	comité VACSC	14h30-15h et 15h30-16h
sam. 20 avr.	comité VACSC	Les Pless'tivités - Conservatoire de Redon	comité VACSC	20h30
dim. 21 avr.	comité VACSC	Les Pless'tivités - Marché animé au son de la musique congolaise et déambulation avec Percu Kiessé	comité VACSC	à partir de 10h30
dim. 21 avr.	comité VACSC	Les Pless'tivités - Carrousel de la gastronomie (Sénégal, Liban-Syrie, Bretagne, Asie)	comité VACSC	à partir de 12h30
dim. 21 avr.	comité VACSC	Les Pless'tivités - Fête bohémienne avec Cheval Bijou, danses polynésiennes avec Motu Hoa, chorale De Si De La, danse country avec Les Hillbillies Dancers (danse et initiation) et exposition de l'AFDI	comité VACSC	13h30-17h30
sam. 20 et dim. 21 avril	APE Notre Dame	Vide grenier	APE Notre Dame	7h-19h
sam. 20 avr.	ESDP	Tournoi Football Féminin U13F, U15F et U18F	ESDP	9h-18h
ven. 26 avr.	comité VACSC	Spectacle "PROJET TERRE" Chant et danse improvisés (sortie de résidence)	comité VACSC	20h30
sam. 27 avr.	En Mémoire d'Eux	5ème édition du Concours de la Chanson française	En Mémoire d'Eux	9h-22h
sam. 27 avr.	ESDP	Tournoi Football U7, U9 et U15	ESDP	9h-18h
dim. 28 avr.	ESDP	Tournoi Football U11 et U13	ESDP	9h-18h
MAI 2024				
mer. 1 mai	Courir à Plessé	les 25èmes foulées plesséennes	Courir à Plessé	8h
ven. 3 mai	CAP	Concert de musique Cubaine	CAP	20h30-22h
mar. 7 mai	Lâche Tout	Marché Un temps festif scène slam avec la rappeuse Treize	Lâche Tout	18h-22h
sam. 11 mai	AD2	Course cycliste	AD2	9h-19h
mar. 14 mai	En Mémoire d'Eux	Spectacle seniors	En Mémoire d'Eux	14h30
mer. 15 mai	ESDP	Loto	ESDP	9h-20h
sam. 18 mai	Bucéphale évènements	Concert "les Ramoneurs de Menhir"	Salle omnisport	20h
jeu. 23 mai	Mairie	Conseil municipal	Mairie	20h
sam. 25 mai	CCAS	Repas des aînés	CCAS	12h
sam. 25 mai	Handi Signes	Randonnée	Handi Signes	matin
mar. 28 mai	Don du sang	Don du sang	Don du sang	16h30-19h30
JUIN 2024				
sam. 1 juin	Motu Hoa	Gala de danse polynésienne	Motu Hoa	10h-18h
dim. 2 juin	Libre Parcours	Représentation	Libre Parcours	Après midi

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRE
mer. 5 juin	Cercle de la Détente	Loto	Cercle de la Détente	journée
sam. 8 juin	Café Associatif Plesséen	Soirée jeux (avec One Crédit) et concert	Café Associatif Plesséen	14h-23h30
sam. 8 juin	Mairie	Elections Européennes	Mairie	
dim. 9 juin	Mairie	Événement Terre de Jeux - Olympiades	Mairie	journée
sam. 15 juin	Anim'Dresny	Feu de la St Jean	Anim'Dresny	A partir de 19h
sam. 15 et dim. 16 juin	Danse et Cie	Gala de danse	Danse et Cie	
sam. 22 juin	Ecole du Coudray	Fête de l'école	Ecole du Coudray	
sam. 29 juin	Ecole Saint Marie	Kermesse	Ecole Saint Marie	
sam. 29 juin	Ecole de la Ronde	Fête de l'école	Ecole de la Ronde	
sam. 29 juin	comité VACSC, Mélodie Casula et Hervé Alexandre	Terre de Jeux 2024 - Fête du Cheval	comité VACSC, Mélodie Casula et Hervé Alexandre	20h
dim. 30 juin	comité VACSC, Mélodie Casula et Hervé Alexandre	Terre de Jeux 2024 - Fête du Cheval	comité VACSC, Mélodie Casula et Hervé Alexandre	9h-18h
dim. 30 juin	Ecole Notre Dame	Kermesse	Ecole Notre Dame	

*Comité VACSC = (Vie Associative, citoyenne, sport et culture)

Associations

Amicale des pompiers

Nous étions nombreux à participer à la Sainte-Barbe, voici quelques photos de cette belle cérémonie. Toutes nos félicitations aux nouveaux gradés et un très grand merci pour l'engagement quotidien de tous les pompiers de Plessé.

Vous souhaitez devenir pompier ? Les Sapeurs-Pompiers de Plessé se tiennent à votre disposition pour répondre à vos interrogations ; pour cela, vous pouvez venir nous rencontrer tous les vendredis soir à 19h30 au centre de secours rue Charles Perron ou prendre contact par téléphone avec notre référent recrutement au **06 61 63 07 84**.



Transports scolaires 2024-2025 Abonnez votre enfant en ligne !

1

Rendez-vous
À partir du 13 Mai 2024 sur
<https://www.redon-agglomeration.bzh/transports-scolaires/transports-scolaires>

- Munissez vous de votre :**
- ✓ Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
 - ✓ Justificatif en cas de garde alternée
 - ✓ Date limite d'inscription : 12 juillet 2024*

2

Votre enfant est un nouvel abonné :
Pour créer votre compte, il suffit de cliquer sur « nouvel abonné » et de vous munir de :
✓ Vos coordonnées et de celles de votre enfant
✓ La photo de votre enfant

Votre enfant a déjà été inscrit :
Pour vous réinscrire, munissez-vous de :
✓ Votre adresse mail ou du lien de réinscription reçu par mail
Réinscription jusqu'au 12 juillet*

Pour toute aide dans votre démarche :
transports@redon-agglomeration.bzh
02 99 72 15 58



* 20 € de pénalités pour inscription hors délai

3

Distribution des cartes de transports
✓ Envoi par courrier fin août avant la rentrée scolaire

Distribution des gilets de sécurité pour les nouveaux inscrits
✓ A bord des cars courant septembre

Le Relais des aidants

ANTENNE ITINERANTE
Un espace pour les aidants de personnes ayant une maladie neuro évolutive

Place du Lion d'Or PLESSE

NOUS VENONS VERS VOUS

Jeudi 15 février 2024
Jeudi 18 avril 2024
Jeudi 20 juin 2024
De 10h à 12h

Relais des aidants (itine)
Vous aidez un proche, nous venons vers vous

Renseignements :
ALFa Répît, Le Relais des Aidants
02 40 66 94 58
contact@alfarepit.fr
www.alfarepit.fr

Mémoires d'un Pays

Chères lectrices, chers lecteurs et habitants de la commune, nous vous proposons, pour la Publication n°4 de la mi-décembre 2024, ces cinq récits variés qui ne manqueront pas d'exciter votre mémoire, nous l'espérons :

- La fanfare de Plessé
- L'école unique de 1986 à 1992 au Coudray
- Le passé de Rozay
- Le douanier Tricot
- Les moulins à eau

Aussi, nous faisons appel aux personnes qui ont des connaissances sur ces sujets ; nous collectons des témoignages, des photos, des documents que nous numériserons pour les rendre aussitôt. Notre but est d'être le plus objectifs possible dans notre écriture et d'éviter, dès l'amont, les erreurs et les oublis.

Merci pour votre concours !

Vous pouvez nous contacter à :

Mémoires d'un Pays : 06 86 76 10 89
F. Blin : 02 40 79 61 16

Dynamisme des Cafés Associatifs Plesséens du Coudray et du Dresny : rejoignez-les !

En ce début d'année les Cafés Associatifs Plesséens sont toujours aussi actifs. Les équipes sont motivées et au fil du temps se sont organisées pour proposer toujours plus d'activités. Les deux premiers vendredis de chaque mois (entre le 1^{er} et le 15) c'est au Coudray que cela se passe, puis du 16 au 31 c'est au tour du Dresny. Les bars sont ouverts de 19h à 22h/23h. C'est le lieu idéal pour créer des liens facilement, l'ambiance y est familiale. La fréquentation de ces lieux est bonne. Régulièrement des concerts et des spectacles de bonne qualité sont proposés. Les soirées jeux de sociétés ou jeux vidéo succèdent aux soirées cinéma



ou soirée exposition photos avec l'association « Mémoires d'un pays ». Les soirées châtaignes grillées, soupe à partager et dégustation de vins ont eu un vif succès. Que de moments de partages précieux même lors des soirées sans activité particulière !

Les deux équipes ont su aménager les lieux prêtés gracieusement par la mairie pour en faire des endroits très chaleureux et accueillants.

Le CAP ne s'arrête pas au vendredi soir, la liste des activités est longue pour redynamiser le cœur de nos villages.

Au Coudray, salle Barnabé (ancienne salle paroissiale), en face de la salle communale, tous les jeudis de 19h à 21h30/22h des musiciens et chanteurs amateurs se retrouvent pour partager et jouer libre-

ment de la musique. Chacun peut venir avec son instrument et s'accorder avec les autres.

Le vendredi de 17 h à 19h, avant l'ouverture du café, un atelier vannerie a lieu pour la deuxième saison, la bonne humeur est au rendez-vous et ça se voit sur les visages.

Les deux premiers samedis de chaque mois, un atelier créatif a ouvert également pour la seconde année sur le créneau 10h/12h30. Les participantes et participants (ces derniers sont plus rares et sont pourtant les bienvenus) se réunissent pour des projets chaque fois différents. Les thèmes se succèdent, cuisine, création de carnet, photophore d'Halloween, poésie de papier, couronne de Noël, peinture, macramé, mangeoire en osier, plastique fou, les idées fusent et les créations naissent et le lien humain est toujours là en fil rouge.

Le samedi après-midi, de 15h30 à 17h30, une équipe de bénévoles a également ouvert le lieu, toujours les deux premiers samedis de chaque mois pour que nos jeunes aient un point de rendez-vous dans un lieu sympa. Un baby-foot, un panier de basket, des fléchettes, jeux de société ont été achetés ou donnés. One Crédit ou la SPL La Roche viennent animer régulièrement des séances.

Deux fois par an un vide dressing est organisé le samedi matin. Au Dresny, derrière l'épi-service, c'est la même chose, le dynamisme et les idées sont là également : gratifier, troc plantes, concerts, séance d'éveil au yoga, belote

ou soirée exposition photos avec l'association « Mémoires d'un pays ».

Les soirées châtaignes grillées, soupe à partager et dégustation de vins ont eu un vif succès. Que de moments de partages précieux même lors des soirées sans activité particulière !



coincée, initiation à la salsa, atelier laine et chant.

Les cafés s'extériorisent parfois pour tenir



les bars de certaines fêtes de la commune (ex : journées du patrimoine agricole) et de certains concerts offerts par la mairie. Des projets à venir sont à l'étude pour permettre également d'organiser au Coudray et au Dresny des animations et événements plus importants.

Comment ça fonctionne ? Vous venez, vous adhérez à prix libre et c'est parti... Pour tenir et continuer à faire vivre nos deux bourgs, les équipes ont besoin de bénévoles, une fois de temps en temps prenez une permanence pour tenir le café de 19h à 23h. Jamais seul, toujours accompagné d'un membre du collectif. C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillerons. Tout le monde est le bienvenu quel que soit l'âge, c'est ce qui fait que nous sommes bien ensemble.

Retrouvez les programmes des animations sur la page Facebook : Café Associatif Plesséen le CAP.

N'hésitez pas à les contacter à l'adresse mail suivante : cafeassociatifplesseen@gmail.com

Motu Hoa

Depuis presque 20 ans, l'association Motu Hoa fait partie de la commune de Plessé. Nous transmettons et partageons notre passion pour la danse Tahitienne au sein des ateliers donnés dès l'âge de 6 ans, et bien sûr sans limite d'âge.



Cette année nous comptons 15 adultes et 14 enfants. Si vous souhaitez découvrir la danse tahitienne ainsi que nos danseuses, nous vous donnons rendez-vous le samedi 1er juin 2024 à la salle omnisports de Plessé pour notre gala annuel. Artisans de spécialité tahitienne ou non et tatoueurs polynésiens seront présents tout au long de la journée.

Si vous souhaitez d'éventuelles informations ou exposer à notre gala vous pouvez nous contacter par mail : motuhoa-plesse.association@laposte.net.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook : Motu Hoa et sur Instagram : Motu_hoa



UNC Plessé Mémoire

Le 9 février 2024, l'association UNC Plessé-Mémoire était réunie pour son assemblée générale suivie d'un moment de convivialité. Le président, Gilles Bertrand, et Mme la maire ont remis une distinction de l'UNC44 à 2 bénévoles Mme Bidaud et Mme Beaupérin pour "témoignage de reconnaissance" pour leur engagement depuis de nombreuses années auprès des associations des anciens combattants de la commune. Un grand merci à elles.

Une autre bénévole, Mme Trollard sera aussi récompensée lors de la cérémonie du mercredi 8 mai 2024 où nous vous attendons nombreux à 10h00 au Coudray, à 11h00 au Dresny et à midi à Plessé devant chaque monument aux morts. Les cérémonies seront suivies d'un verre de l'amitié.

Contact : 06 81 61 09 43.

L'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International) : partenariat avec la Tunisie

C'est en 2012 dans le gouvernorat de Gafsa que des jeunes diplômés issus de milieux très différents et ayant le désir de mettre fin à la situation de chômage qu'ils subissaient se sont constitués en association (l'AJA) et ont fait le choix de sortir par le développement de l'agriculture locale . A la demande du Conseil Régional des Pays de la Loire, l'AFDI leur apporte son soutien dans l'insertion des jeunes par une agriculture familiale.

L'accompagnement porte sur la conservation des sols, la lutte contre l'érosion en adaptant les techniques culturales et en réalisant des plantations arbustives, l'enrichissement en matière organique des terres par apport d'effluents d'élevage et de compostage de déchets organiques, l'utilisation optimale de l'eau plutôt rare dans cette région aride.

Le comité local AFDI de Plessé organisera un spectacle le 13 avril à 20 h salle René Havard avec la chanteuse sénégalaise Patricia Kaliba accompagnée de ses musiciens. Les recettes de cette soirée seront dédiées au financement de ces actions de développement en Tunisie.



Ça roule pour la mobilité solidaire

La mobilité solidaire a maintenant plus de cinq ans, événement qu'elle a fêté en octobre dernier autour d'un pique-nique avec tous les bénévoles. Son activité est en constante augmentation puisque nous sommes passés de 130 missions à près de 600 aujourd'hui. Nous sommes 29 accompagnateurs bénévoles coordonnés par quatre référents.

En 2023 nous avons transporté 73 bénéficiaires dont 35 nouveaux. Des personnes en majorité assez âgées puisque la moyenne dépasse les soixante-dix ans. Les courses alimentaires représentent près de la

moitié des missions (48%) devant les rendez-vous médicaux (32%). Nous avons parcouru 15124 km.

L'idée de départ qui était de sortir de l'isolement et l'exclusion due au manque de transports prouve que ce service à toute son utilité. Son évolution nous amène à recruter de nouveaux bénévoles.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 63 25 45 85.



Ludotek



La Ludotek déménage !

A partir du **samedi 17 Février**,
Venez emprunter les jeux,
Au hall Charles Perron,
Espace Culturel René Havard
1. Rue Jules Verne Plessé.
(Salle en face de la médiathèque)



Association Le Jardin de Pirouette - La ludotek
Contacts au 02.40.51.97.12
Ou lejardindepirouette@orange.fr

Lâche Tout : les actualités de l'association

Les marchés Bar-Tapas changent de nom et s'appelleront cette année "Les marchés un temps festif". Les dates à retenir restent les mêmes : tous les 1ers mardis du mois d'avril à octobre de 18H à 22H.

Mardi 2 avril : Changement de propriétaire : venez découvrir la nouvelle propriété ! Pour ce premier marché festif, nous vous proposons une promenade découverte ou re-découverte des lieux de l'association Lâche-tout. Nous vous parlerons des différents usages du lieu, et d'un changement de statut juridique qui change, presque tout ! Côté repas, nous vous servirons pour ce 1er mardi des burgers-frites.

Mardi 7 mai : Scène Slam avec comme invitée la slameuse, rappeuse, Treize. Nous vous proposons de venir avec des textes à partager sur le thème "Charge", titre de son récit au pays de la psychiatrie, publié à la découverte. La semaine qui précède, nous programmons deux moments rencontre-atelier d'écriture en présence de l'autrice, au GEM la Bicoque et au Tiers-lieu le Parallèle à Redon.

Pour plus de renseignements : 06 80 96 87 99.

En mémoire d'Eux

Pour En Mémoire d'Eux, 2024, c'est, entre autres, l'année des cinquantes éditions, celle du festival de l'humour, dont nous reparlerons dans une future publication mais aussi celle du concours de la chanson française en hommage aux artistes disparus qui se déroulera le samedi 27 avril à partir de 16h à l'Espace culturel René Havard.

Pour cette occasion nous accueillerons 5 candidates dans la catégorie "jeunes" et 10 candidats dans la catégorie "adultes". Cette année, le jury sera présidé par Pascala Balagosse, chanteuse, accordéoniste qui était venue en 2023 pour un spectacle seniors. Venez encourager et soutenir nos chanteurs amateurs et participer au vote du public.

Tous les renseignements se trouvent sur le site internet www.enmemoiredeux.com

Le 8 avril 2024, nous aurons le plaisir de présenter à nouveau la pièce de théâtre "Comme une ritournelle" à la salle culturelle de Saint-Gildas des Bois. Cette représentation est organisée par l'association AL'FA REPIT en présence des élèves du lycée Gabriel Deshayes.

Le 14 mai, aura lieu un spectacle seniors à la salle René Havard. Notre choix n'est pas encore arrêté sur le type de spectacle mais celui-ci paraîtra dans notre page "agenda".

Enfin, comme chaque année, nous aurons le plaisir de vous proposer un spectacle pour l'ouverture de la saison au camping de la ferme de la Piardière le vendredi 19 avril à 18h.

contact@enmemoiredeux.com / tél. 06 70 60 33 71

Courir à Plessé

Courir à Plessé, c'est avant tout un club de course à pied ...

Le club a été fondé en 1995 et était alors une section de l'Amicale Laïque (UFOLEP). Depuis 2002, le club est devenu « Courir à Plessé » et s'est affilié à la FFA (Fédération Française d'Athlétisme). Les valeurs du club sont la convivialité et la bonne humeur. En effet, chaque adhérent vient avant tout pour le plaisir de courir, selon son niveau et son rythme.

Les entraînements ont lieu deux fois par semaine : le mercredi à 19h sur les routes et chemins de Plessé ou sur la piste d'athlétisme à Guenrouët (en hiver). Chacun peut suivre, selon son envie, un programme de course dit de « fractionné » ou courir simplement autour de la piste. Le dimanche une sortie plus ou moins longue est proposée à 9h (le lieu de départ peut varier).

En 2016, le club comptait 11 licenciés dont 2 féminines. Aujourd'hui, il ne cesse d'attirer de plus en plus d'adeptes puisqu'il fédère plus de 25 licenciés dont 6 féminines.



... mais c'est aussi de la marche à pied

En effet, en 2016, pour fêter ses 20 ans, le club a proposé à l'occasion des foulées plesséennes, une randonnée pédestre d'environ 10 km à travers les chemins ruraux communaux. La section « marche » naissait.

Aujourd'hui, les marcheurs se retrouvent deux fois par semaine, les mardi et vendredi à 9h30. Le lieu de départ change régulièrement afin de faire découvrir les nombreux circuits sur Plessé, Le Coudray, Le Dresny, Carheil, Saint Clair. Il est également proposé une sortie par mois sur d'autres communes voisines.

La section marche compte à ce jour une trentaine de personnes. Si vous aimez la course à pied, la marche à pied ou si vous aimeriez commencer à courir, à marcher mais que vous ne voulez pas le faire seul.e, rejoignez l'association Courir à Plessé.

Plus de renseignements : Nolwenn 06 63 91 30 24 ou Eric 06 26 14 69 58



SSIAD – Le soin chez soi

Un travail en partenariat pour adapter la prise en soins à l'évolution de vos besoins.

Dans l'objectif d'assurer un accompagnement de qualité, l'équipe collabore avec le CLIC, les Centres de Soins, les services d'aide à domicile, les équipes mobiles de soins palliatifs, l'HAD (Hospitalisation à domicile), les Infirmier(e)s Libéraux(ales), les Kinésithérapeutes, les Hôpitaux, les services du département délivrant les plans d'aide APA (Aide personnalisée d'autonomie)

Une équipe de professionnels qualifiés

- Une équipe administrative : la directrice, assistée de la comptable et de l'assistante administrative assure la gestion du service
- Des infirmières : l'infirmière coordinatrice, en collaboration avec les infirmières référentes, réalise l'évaluation des besoins, la coordination avec les partenaires, organise et supervise les soins effectués par les aides-soignantes.
- Des aides-soignantes : réalisent, sous la responsabilité des infirmières, des soins d'hygiène et de confort, des soins relationnels et préventifs.
- Une psychologue : dans l'objectif de soutenir les patients et leurs proches aidants, dans le cadre d'une évaluation ou d'un soutien.
- Un ergothérapeute : réalise les bilans pour l'équipe spécialisée mémoire avant l'intervention des assistantes de soins en gérontologie

accueil.ssiad@lesoinchezsoi.fr

02 40 28 94 37

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

*ESA : Equipe spécialisée Mémoire

du 18 au 21
avril 2024



A La découverte des CONTINENTS

Spectacle, concerts,
gastronomie, artisanat

**prix
Libre**

programme complet sur
www.commune-de-plesse.fr

contact@mairie-plese.fr - 02 40 79 60 14



Commune de
Plessé